

Partie I – Contexte régional et local : la coexistence de plans stratégiques

Le développement économique et communautaire des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension s'inscrit dans un contexte plus vaste du développement de l'île de Montréal. Ainsi, trois considérations concernant les plans régionaux sont à mentionner:

1. L'élaboration de politiques et de plans stratégiques par les instances régionales occasionne des changements dans le mode de fonctionnement des organisations de l'arrondissement.
2. Tout changement au niveau régional peut se faire sentir d'une manière ou d'une autre auprès d'un ou plusieurs partenaires du territoire. Il est donc essentiel que la réalité socio-économique de Centre-Nord soit considérée, afin de mieux rejoindre les intérêts locaux et de converger vers des solutions communes et des interventions appropriées.
3. La CDEC Centre-Nord est l'organisme mandaté par le CLD – Montréal pour la réalisation et les suivis du Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE) de l'arrondissement Villeray, St-Michel et Parc Extension. Elle est une composante des paliers régional, municipal et local comme la plupart des organisations du territoire.

1. Liens entre les mandats de la CDEC et les politiques ayant un impact localement

Plusieurs politiques élaborées par des instances régionales ont des effets plus ou moins désirés dans les quartiers de l'arrondissement. En effet, les plans stratégiques du CRDÎM et du Forum sur le développement social ont des retombées locales et pourtant, ils n'ont pas nécessairement été validés préalablement. La politique active du marché du travail et le plan d'action local d'Emploi - Québec sont des plans gouvernementaux qui ont aussi des retombées locales. De plus, leur application concrète survient dans des conditions de changements de structures, de mandats et de financement qui touchent les organismes communautaires et sociaux œuvrant auprès des populations défavorisées et marginalisées. Le contexte d'incertitude actuel accompagnant les réformes suscite des préoccupations quant aux impacts qui seront ressentis sur le développement local.

La CDEC Centre-Nord œuvre particulièrement dans l'intervention locale, elle est donc très au fait que toute intervention locale peut avoir des retombées régionales, tout comme les interventions régionales peuvent avoir des impacts sur le plan local. **Les politiques sont des**

cadres de référence dont nous tiendrons compte au cours des années d'application du PLACÉE dans le cadre des mandats de la CDEC, ainsi que dans la reconnaissance et l'application des priorités locales des quartiers de l'arrondissement Centre-Nord.

1.1 Plan stratégique du CRDÎM et le CÉSIM

Le plan stratégique 1995-2000 du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) comprend plusieurs axes dont deux concernent plus particulièrement la CDEC (Annexe I).

- ◆ Une économie plus compétitive, moderne et plus créative d'emplois.
- ◆ Dynamisme et intégration communautaire : accroître l'intégration économique communautaire et assurer la prise en charge du développement par le milieu local et régional.

Le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM) est un organisme à vocation régionale qui vise l'harmonisation du développement des projets d'économie sociale sur l'île de Montréal. Ce comité est maintenant coordonné par le CRDÎM.

1.2 Plan stratégique du forum sur le développement social

Le plan stratégique de développement social comprend huit enjeux qui concernent les quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension (Annexe I).

- ◆ Développement de la démocratie et de la synergie locales.
- ◆ Reconnaissance et soutien du secteur communautaire.
- ◆ Réaffirmation et actualisation du rôle majeur de l'état afin d'assurer le respect des droits fondamentaux pour tous et toutes.
- ◆ Maintien et développement de l'emploi dans la région.
- ◆ Arrimage du développement économique et du développement social.
- ◆ Promotion d'une éducation de qualité et d'une formation qualifiante accessible à tous et toutes, par des pratiques pédagogiques et administratives adaptées.
- ◆ Prise en compte de la spécificité de Montréal, ville - centre, ville d'accueil et d'intégration.
- ◆ Amélioration de la santé et du bien-être des montréalais et montréalaises.

1.3 Politique active du marché du travail (PAMT) et le plan d'action régional d'Emploi - Québec (PAR)¹

La politique active du marché du travail et le plan d'action régional 1999-2000 pour l'île de Montréal comprennent cinq axes qui concernent directement le travail de la CDEC autant pour les services aux entreprises que pour les services en employabilité.

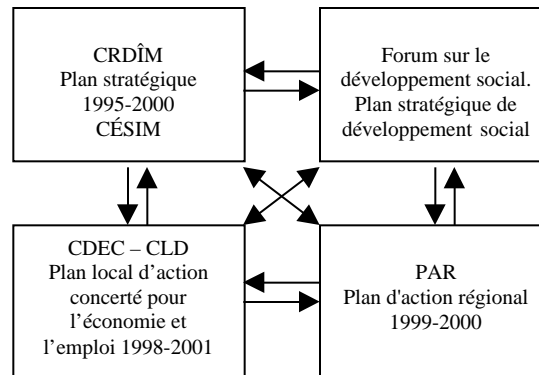
- ◆ La préparation à l'emploi
- ◆ L'insertion à l'emploi
- ◆ Le maintien en emploi
- ◆ La création d'emplois
- ◆ La stabilisation de l'emploi.

1.4 Liens entre les politiques régionales et locales

En faisant une lecture plus approfondie des plans stratégiques du CRDÎM, du forum de développement social et d'Emploi-Québec qui visent notamment le territoire et la population de l'arrondissement Centre-Nord, nous pouvons faire deux (2) constats :

- Que les politiques sont interreliées et complémentaires.
- Qu'il semble y avoir une forme de répartition des rôles et des champs d'action abordés différemment par chacun. Il appert que ces rôles sont parfois convergents, parfois divergents² des intérêts et des priorités locales.

Plans stratégiques applicables pour le territoire Centre-Nord



¹ Le Plan d'action régional d'Emploi-Québec (PAR) s'appliquent au CLE St-Michel.

² L'analyse des points convergents et divergents entre ces différentes politiques pourra être effectuée lorsque leur application sera plus avancée. Actuellement, le plan stratégique d'Emploi-Québec est à sa première année d'opération et un nouveau plan stratégique du CRDÎM sera adopté ultérieurement pour la période 2000-2005.

Il existe une interrelation entre les différents plans stratégiques qui s'appliquent sur le territoire de Centre-Nord. Il ne s'agit pas ici de faire une analyse détaillée de chacun des plans mais de relever l'importance de leurs implications sur le territoire de Centre-Nord. Nous avons regardé l'essentiel des aspects traités par chacun. Les plans régionaux du CRDÎM, du Forum sur le développement social, du CÉSIM et d'Emploi-Québec abordent les mêmes thématiques que celles travaillées au plan local.

La CDEC-CLD et le CLE St-Michel ont tous deux un plan d'action local qui s'entrecroisent et se chevauchent. Ils interviennent auprès des clientèles des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension.

De plus, des zones communes d'intervention et d'action s'imbriquent les unes dans les autres. On observe aussi une coexistence de structures et de hiérarchies impliquant des lieux de concertation intersectoriels, multidisciplinaires, multientèles et multithématiques. Cette coexistence représente un défi de taille à relever surtout dans un contexte d'implantation de réformes qui viennent changer les rôles de la CDEC et des différents partenaires de Centre-Nord.

Dans le cadre du PLACÉE, l'important est donc :

- de s'assurer qu'il y ait convergence réciproque, tout en veillant à leur application sur le territoire;
- de veiller à ne pas créer de dédoublement, d'agir sur les projets qui sont mis en place et de s'assurer qu'il y ait le plus de retombées positives possibles dans Centre-Nord ;
- de miser sur la complémentarité dans nos actions, interventions et services ;
- de s'assurer que la création, le maintien en emploi et la formation soient des enjeux importants pour tous ;
- le tout devrait s'articuler dans le sens d'un développement durable.

La CDEC comme organisme, croit fermement au développement économique local se traduisant par une étroite collaboration et une harmonisation avec le développement communautaire et social du territoire.

La CDEC Centre-Nord se veut un organisme pivot travaillant à l'arrimage entre le développement économique, le développement communautaire et le développement social. Ces trois composantes interreliées permettent d'unir les efforts de tous afin de créer une synergie profitable, menant à l'éclosion de projets structurants assurant des services appropriés à la population, aux entreprises et aux organismes. Au terme d'un travail de concertation avec l'ensemble des partenaires depuis neuf années, la CDEC continue d'apporter sa contribution dans le développement local.

1.5 Historique des mandats de la CDEC

La CDEC Centre-Nord est née en 1989 d'une coalition d'organismes du milieu réagissant à la situation alarmante du contexte de défavorisation sur le territoire de la ville de Montréal et particulièrement dans les quartiers Villeray, Petite-Patrie et Parc Extension qui ont des liens naturels nord-sud. En effet, le Carrefour économique du Centre-Nord (CÉCN) couvrait à cette époque ces trois quartiers.

À la fin de l'année 1990, la ville de Montréal adopte les limites administratives actuelles des arrondissements dont celui de Villeray/St-Michel /Parc Extension fondées sur les liens est-ouest. Ce changement de territoire vient modifier la dynamique des quartiers et les liens entre les acteurs et partenaires impliqués dans le développement économique communautaire. Le CÉCN devient par la même occasion la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Nord.

Depuis le début de ses activités, la CDEC Centre-Nord combine les mandats de développement de l'employabilité, de développement économique, de développement communautaire et d'aménagement urbain tout en ayant une approche de concertation.

En 1992, la CDEC passe d'un rôle de recommandation en ce qui concerne le fonds FAMO à la gestion du fonds. Depuis, la CDEC assume la gestion des fonds FAMO, SOLIDE, FDEM et Cercles d'emprunt.

1.6 CDEC Centre-Nord – mandataire du CLD Montréal

La mission et la vision de la CDEC

La mission de la CDEC Centre-Nord est " Enraciner et animer dans Villeray / St-Michel / Parc Extension un mouvement concerté de développement économique communautaire reflétant notre diversité."

La CDEC est un organisme pivot qui mobilise les forces vives du territoire autour d'orientations communes et de projets qui mettent en évidence notre potentiel socio-économique au bénéfice de l'ensemble de la population. Elle agit dans un créneau spécifique et privilégié d'intervention guidé par les valeurs de développement économique communautaire, telles que la participation démocratique, la prise en main individuelle et collective, l'équité et la durabilité.

Depuis juin 1998, la CDEC Centre-Nord est devenue mandataire du Centre local de développement (CLD) – Montréal pour assumer les mandats CLD sur le territoire de l'arrondissement Villeray/St-Michel/Parc Extension, dont l'élaboration du PLACÉE.

Les mandats reliés au développement communautaire, social et économique pour les différentes clientèles du territoire sont :

- ◆ Le guichet multi-services à l'entrepreneuriat local : services aux entreprises conventionnelles et d'économie sociale;
- ◆ Le Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE);
- ◆ L'intégration et la coordination des organismes d'aides à l'entrepreneuriat du territoire;
- ◆ La gestion de fonds;
- ◆ Le rôle d'aviseur en employabilité auprès du CLE St-Michel (au sein du comité des partenaires);
- ◆ Les services en employabilité;
- ◆ La concertation.

1.7 Instances décisionnelles reliées aux mandats CLD

Le Conseil d'administration de la CDEC et le Comité des partenaires sont les deux instances décisionnelles qui cohabitent depuis que la CDEC est mandataire du CLD, ce qui crée un contexte particulier de prise de décision. Les rôles décisionnels et de réalisation pour chacun d'eux sont identifiés au Tableau 1.

Tableau 1 – Mandats et rôles du CA de la CDEC et du Comité des partenaires

Mandats	Rôle décisionnel	Rôle de réalisation
Gestion de fonds et les politiques FES, FLI, Jeunes promoteurs	Comité des partenaires	CDEC
Gestion des fonds SOLIDE, FDEM, Cercles d'emprunt	CDEC	CDEC
Services aux entreprises conventionnelles, d'économie sociale, OSBL et collectives	CDEC	CDEC
PLACÉE – élaboration, réalisation et suivi	CDEC	CDEC
Orientations du PLACÉE	Comité des partenaires	CDEC
Rôle aviseur auprès du CLE St-Michel	Comité des partenaires	
Services d'accompagnement OSBL	CDEC	CDEC
Fonds de lutte contre la pauvreté/ Support technique	CDEC	CDEC
Promotion de la main-d'oeuvre	CDEC	CDEC
Concertation	CDEC	CDEC
Comité d'employabilité	CDEC	CDEC
Identifier les secteurs d'intervention prioritaires et l'approbation des projets STA	Comité des partenaires	CDEC/CEIM

Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle pour les mandats de la CDEC, il est responsable de la réalisation des mandats reliés au rôle de mandataire CLD. Le Comité des partenaires composé du Conseil d'administration de la CDEC et les membres prévus au protocole d'entente, agissent comme instance décisionnelle pour les mandats CLD.

Partie II – Clientèles et interventions de la CDEC et du CLE

2. Distinction entre les clientèles et l'intervention de la CDEC et du CLE

Dans le cadre de ses mandats et par la nature de ses activités, la CDEC dessert plusieurs clientèles dans l'arrondissement Centre-Nord. Le CLE St-Michel couvre quant à lui le même territoire que la CDEC, a des mandats distincts et complémentaires et travaille avec les clientèles dans le cadre de la main-d'œuvre et de l'emploi. De part et d'autre, des efforts sont faits pour exercer nos rôles et mandats respectifs d'une façon convergente et complémentaire. De nombreuses possibilités s'offrent afin de mettre nos efforts en commun sur des projets et de se compléter par les services offerts.

Tableau 2 – Clientèles de la CDEC Centre-Nord et du CLE St-Michel

Clientèles CDEC Centre-Nord et CLE St-Michel
<ul style="list-style-type: none"> - La main-d'oeuvre sans distinction de statut - Personne sans emploi - Prestataire de la sécurité du revenu - Prestataire de l'assurance - emploi - Personne sans chèque ■ Entreprise existante ■ Coopérative ■ Regroupement d'entreprises ■ Travailleur autonome ■ Personne voulant démarrer son entreprise ■ Regroupement de gens d'affaires ■ Personnes voulant mettre sur pied une entreprise d'économie sociale ■ Personne ou groupes voulant mettre sur pied un OSBL ■ Organisme communautaire ■ OSBL ■ Intervenants des organismes ■ Comités, regroupements et table de concertation ■ Partenaires

Source : interne à la CDEC et au CLE St-Michel

Les services de la CDEC et du CLE s'adressent à plusieurs types de clientèles. Il s'agit d'individus, d'organismes, d'entreprises et de regroupements tels que présentés aux Tableau 2 et 3. La CDEC et le CLE desservent les mêmes clientèles mais pour répondre à des besoins distincts.

Les modes d'intervention utilisés par les deux sont aussi différents. La CDEC offre des services d'information et référence, de conseil-solution, de formation, d'accompagnement et de suivi de projets, d'aide aux demandes de financement, de réseautage et de concertation, ainsi que de promotion de la main-d'œuvre. Alors que le CLE offre des services directs aux individus (parcours d'insertion, information sur le marché du travail, placement ...), voit à l'application des mesures actives qu'il ne dispense pas lui même par le financement d'organismes et d'institutions d'enseignement. Au nom d'Emploi-Québec, il concentre son intervention auprès des entreprises dans les diagnostics, le reclassement des personnes licenciées, l'information sur la loi favorisant le développement de la main-d'œuvre et participe à la concertation.

2.1 Clientèle-cible de l'arrondissement

La population de l'arrondissement est l'une des plus défavorisée de Montréal. La plupart des organismes communautaires de l'arrondissement œuvrent auprès des clientèles défavorisées et marginalisées socio-économiquement. Certaines clientèles font l'objet d'une attention particulière, il s'agit : des femmes cheffes de famille monoparentale, des jeunes, des personnes en situation d'isolement social et des communautés culturelles.

La CDEC offre des services à cette population tant au niveau des services directs qu'au niveau des clientèles visées par les projets financés par les différents fonds gérés par la CDEC. Ceci s'applique notamment aux Fonds dédiés à l'employabilité, à l'insertion sociale et à l'insertion à l'emploi.

Il est nécessaire de préciser que les Fonds destinés aux entreprises ont surtout des critères basés sur la faisabilité et la rentabilité du projet. Ils visent donc toute personne intéressée à développer un projet d'affaires.

Tableau 3 – Modes d'intervention de la CDEC Centre-Nord et du CLE St-Michel

CDEC Centre - Nord	CLE St-Michel
<p>Entreprises conventionnelles et OSBL</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Formation <ul style="list-style-type: none"> - formation de base, d'appoint et spécialisée en entrepreneurship, au travail autonome et aux cercles d'emprunt ■ Accompagnement et suivi de projets <ul style="list-style-type: none"> - support technique aux OSBL existants pour le démarrage des projets d'affaires - support à la planification et l'élaboration de projets en employabilité et autres projets - support technique/ Fonds de lutte contre la pauvreté ■ Financement <ul style="list-style-type: none"> - Solide, FDEM, FLI, Jeunes promoteurs, cercles d'emprunt - Fonds de l'économie sociale, Fonds pour le développement de l'employabilité - aide aux demandes de financement ■ Conseil – solution <ul style="list-style-type: none"> - support aux entreprises existantes - promotion de la main-d'œuvre - sensibilisation: activités génératrices de revenus autonomes - support techniques à la mise sur pied d'entreprises collectives ■ Informations et référence externes <ul style="list-style-type: none"> - sources de financement et services publics - formations offertes et conseils externes ■ Concertation et réseautage <ul style="list-style-type: none"> - associations d'affaires et réseaux de promoteurs - regroupement et maillage d'entreprises et d'organismes communautaires - création de clubs sociaux - transmission des offres d'emplois aux organismes - banque de parrains - regroupement d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) <ul style="list-style-type: none"> - financement et analyse de projets visant le développement de l'employabilité en fonction des besoins et des clientèles - financement des mesures actives ■ Parcours individualisés vers l'emploi <p>Services universels</p> <ul style="list-style-type: none"> - information sur le marché du travail et service de placement - aide à la recherche d'emploi - salle multi-services <p>Mesures actives</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures de formation - services d'aide à l'emploi - projets de préparation à l'emploi - soutien au travail autonome - subventions salariales d'insertion en emploi - projets locaux de développement de compétences - insertion sociale (anciennement EXTRA) - supplément de retour au travail - régimes d'apprentissage et de qualification ■ Aide conseil aux entreprises <ul style="list-style-type: none"> - développement des ressources humaines - reclassement des personnes licenciées - loi favorisant le développement de la main-d'œuvre (loi du 1%) ■ Fonds de lutte contre la pauvreté <ul style="list-style-type: none"> - évaluation des projets - coordination du comité local d'approbation des projets ■ Services régionalisés <ul style="list-style-type: none"> - entreprises d'insertion - accès libre (ligne d'information) - prise d'offres pour les employeurs - avis sectoriels

Source : interne à la CDEC et au CLE

Partie III – Portrait de la réalité socio-économique du territoire

3. Portrait de la réalité socio-économique

Nous présentons dans les pages qui suivent un portrait de la réalité socio-économique de l'arrondissement Centre-Nord. Ce portrait comporte trois parties : le profil de la population, le profil de l'activité économique, et le portrait des différents acteurs du développement socio-économique.

3.1 La population

Le profil de la population comporte un tableau synthèse qui compile les données socio-économiques de la population. Ces données sont présentées pour les trois quartiers, pour l'arrondissement et sont comparées avec les statistiques de la ville de Montréal.

Par la suite, certaines données sont reprises afin de bien souligner les principales caractéristiques de la population de l'arrondissement. On peut obtenir les données détaillées par quartier en se référant aux tableaux de l'annexe II.

Les caractéristiques socio-économiques présentées au Tableau 4 nous indiquent que :

- ✧ En 1996, la population de Centre-Nord représente 14,1% de la population de Montréal.
- ✧ La proportion de jeunes de 18 ans et moins est plus importante dans l'arrondissement comparativement à Montréal, particulièrement dans St-Michel et Parc Extension. Dans Villeray, ce sont les personnes âgées de 18 à 34 ans et celles de 65 ans et plus qui ont une représentation plus importante. La population de l'arrondissement est la plus jeune de Montréal.
- ✧ Les ménages d'une seule personne représentent 35% des ménages de l'arrondissement. Ce taux s'élève à 41,9% à Villeray.
- ✧ Une famille sur quatre est monoparentale et près de 9 sur 10 ont une femme comme cheffe de famille.
- ✧ La diversité ethnique de la population de l'arrondissement est importante. En effet, les personnes d'origine ethnique autre que canadienne représentent près des deux tiers de la population (63,7%) ; cette proportion s'élève à 94,3% dans le quartier Parc Extension.
- ✧ Près de la moitié de la population a une autre langue maternelle que le français et l'anglais.
- ✧ La méconnaissance des deux langues officielles s'élève à 7,6% comparativement à 3,6% pour Montréal. Ce taux est de 14,1% dans Parc Extension.

Tableau 4 - Synthèse des caractéristiques socio-économiques de la population, 1996

	St-Michel	Villera y	Parc Ext	Centre-Nord	Montréal
Population totale	52 315	61 050	29 880	143 245	1 016 375
%	36,5	42,6	21,0	14,1/Mtl	
Groupes d'âge %					
- moins de 18 ans	23,8	17,4	23,3	20,9	18,2
- 18 à 34 ans	26,7	31,2	29,6	29,2	29,1
- 35 à 64 ans	36,8	36,4	35,7	36,4	38,0
- 65 ans et plus	12,6	15,0	11,4	13,4	14,8
Nombre de ménages privés					
- ménages comptant une personne %	27,7	41,9	31,1	35,1	40,9
- ménages comptant deux personnes ou plus %	72,2	58,0	68,9	64,8	59,1
Fréquence des unités à faible revenu %	47,0	43,0	61,9	47,4	41,2
Nombre de familles monoparentales	3 710	3 295	1 620	8 625	55 535
Femmes monoparentales %	87,7	87,9	84,3	87,1	85,0
Revenu moyen des ménages \$					
Revenu moyen des familles époux-épouses \$	--	--	--	28 029	34 376
Revenu moyen des familles monoparentales / femmes \$	--	--	--	19 409	23 895
Locataire %					
30% ou + du revenu consacrés aux coûts de l'habitation	68,9	76,9	80,7	74,9	72,9
Origine ethnique %					
- canadienne	34,0	54,7	5,7	36,3	56,3
- italienne	19,2	12,1	3,1	12,8	8,3
- haïtienne	20,6	4,3	7,3	11,1	4,1
- grecque	0,4	0,3	30,5	6,9	2,2
- autres	25,8	28,6	53,4	32,9	29,1
Langue maternelle %					
- française	45,9	63,4	7,4	45,4	59,9
- anglaise	3,7	3,8	12,6	5,6	11,3
- autres	50,4	32,9	80,0	49,0	28,8
Méconnaissance du français et de l'anglais %	7,2	4,7	14,1	7,6	3,6
Scolarité -15 ans et plus %					
- niveau inférieur à la 9 ^{ième} année	32,2	23,9	32,5	28,6	19,6
- de la 9 ^{ième} à la 13 ^{ième} année	35,2	28,8	34,1	32,2	28,7
- études universitaires	11,1	24,7	15,6	17,9	29,1
Proportion de chômeurs - 15 ans et plus					
- 15 à 24 ans %	18,4	16,0	29,8	19,6	15,0
- 25 ans et plus %	20,8	19,0	24,4	20,7	20,5
	18,0	15,4	30,9	19,3	14,0
Nb prestataires de la sécurité du revenu - juin 1998	-	-	-	17 590	-
Nb moyen de prestataires d'assurance emploi - 1998	-	-	-	6 472	-

Source: Statistique Canada, 1996

- ✧ Les minorités visibles représentent le tiers de la population de l'arrondissement. Le groupe le plus important est celui des noirs tel qu'identifié par Statistique Canada.
- ✧ Le quart des résidants de 15 ans et plus n'ont pas atteint la 9^{ième} année. La population de l'arrondissement est la moins scolarisée de Montréal.
- ✧ On compte 75% de locataires et pour 47% d'entre eux le loyer brut représente plus de 30% de leurs revenus.
- ✧ Dans l'arrondissement, près de 50% de la population dans les ménages privés est considérée sous le seuil de faible revenu. Il s'agit de 62% des ménages de Parc Extension, 47% des ménages de St-Michel et de 43% des ménages de Villeray.
- ✧ C'est dans l'arrondissement que l'on retrouve les plus bas revenus moyens de la ville de Montréal. Le revenu moyen des femmes monoparentales est de 19 409\$.
- ✧ En juin 1998, il y avait 17 590 personnes dont le revenu se limitait aux prestations de la sécurité du revenu, ce qui représentait 28 130 personnes dépendantes de la sécurité du revenu.
- ✧ Le taux de chômage s'élève à 19,6% contre 15,0% à Montréal. Le taux de chômage dans l'arrondissement est le plus élevé de Montréal. Il est de 29,8% dans Parc Extension, 18,4% dans St-Michel et 16 % dans Villeray.
- ✧ Entre octobre 1997 et septembre 1998, il y avait dans l'arrondissement une moyenne de 6 472 prestataires réguliers d'assurance emploi soit 10,1% de l'ensemble des prestataires de l'Île de Montréal.

3.2 L'activité économique

Cette partie présente le profil de l'activité économique de l'arrondissement. Premièrement, un profil des entreprises et des emplois est présenté suivi d'une analyse plus détaillée de certains secteurs d'activités offrant un potentiel de développement d'emplois. Deuxièmement, nous abordons les qualifications relatives à l'entrepreneur et les caractéristiques et les besoins de clientèles spécifiques telles que les travailleurs autonomes, les femmes entrepreneurs, les nouveaux arrivants et les propriétaires de commerces de détail. Troisièmement, nous regardons les regroupements d'affaires et autres organisations qui peuvent contribuer au développement de l'activité économique locale. Et finalement, nous identifions les services existants pour les entreprises et quelques perspectives de développement.

Vous trouverez à l'Annexe III, les données détaillées par secteurs d'activités pour chacun des quartiers de l'arrondissement.

3.2.1 Les entreprises et les emplois

Nombre d'entreprises et d'emplois par secteurs d'activités économiques

Les données sur les entreprises ont été recueillies par la ville de Montréal lors d'un recensement effectué en 1996 et compilées dans le Répertoire des établissements et des emplois de Montréal (RÉEM).

- ✧ Il y a 3 605 entreprises et 41 623 emplois de l'arrondissement. La majorité des entreprises (3 132, 86,9%) et des emplois (29 050, 69,8%) sont du secteur non-manufacturier. Le secteur manufacturier compte 467 entreprises qui fournissent 12 533 emplois. Toutefois, la part de l'emploi manufacturier dans l'arrondissement est de 30,1% comparativement à 14% pour Montréal, soit un des plus forts taux à Montréal.
- ✧ Les secteurs d'activités économiques qui comptent le plus d'entreprises sont la vente au détail (1 008), la restauration (321), la santé & services sociaux (292), les services aux entreprises (261), l'habillement (241), la vente en gros (234), la construction (99), l'enseignement (83) les services financiers (76), l'imprimerie & l'édition (59) et les services immobiliers (56).
- ✧ Les secteurs d'activités économiques procurant le plus d'emplois sont l'habillement (8 581), la vente au détail (4 919), la santé & les services sociaux (3 602), la vente en gros (3 070), la communication (3 008), les services aux entreprises (2 493), l'enseignement (2 326), la restauration (1 707), les services financiers (1 010), la construction (947) et l'imprimerie & édition (897).

Taille des entreprises

Les données du RÉEM de 1996 démontrent que la taille des entreprises est majoritairement de 1 à 4 emplois (2 248, 62,4%) et qu'un quart (26,9%) a de 5 à 19 emplois. De plus, on dénombre 77 entreprises de 100 emplois et plus. Nous savons également que les commerces de détail ont généralement peu d'employés.

Durée d'existence et taux d'échec

Parmi les 3 605 entreprises de l'arrondissement, le tiers existe depuis plus de dix années. Un autre tiers existe depuis moins de deux années. Également, 18,7% des entreprises existent depuis trois à cinq années et 17,6% depuis six à dix années.

Selon un document publié par les SAJE de l'Île de Montréal, pour le type de clientèle qu'ils desservent, le taux moyen de survie des entreprises après cinq (5) ans d'opération est de 20%.

Exportation

On dénombre 176 entreprises qui exportent. Ils proviennent principalement du secteur manufacturier (80), des services à la consommation (65) et des services à la production (31).

Selon les spécialistes, l'exportation procure des avantages certains. Elle permet de développer une stabilité des emplois et la création de nouveaux emplois à moyen terme. Parmi les avantages, notons: les économies d'échelle sur les coûts de production et de mise en marché, l'amélioration de la croissance de l'entreprise, l'élargissement du marché, l'accroissement de la productivité et l'acquisition d'expertises grâce à ses effets de commercialisation à l'étranger, la prolongation du cycle de vie d'un produit en lui donnant un second souffle et la solidification de l'entreprise.

Principales tendances pour les secteurs d'activités

Nous présentons à l'Annexe IV les principales tendances pour les secteurs d'activités économiques les plus représentés sur le territoire de Centre-Nord, il s'agit de la vente et des services, de la restauration, de la santé & les services sociaux, de l'enseignement, des services aux entreprises, de la construction et des services financiers, assurances et immobilier.

Nombre de travailleurs autonomes

Selon Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont "les personnes dont l'emploi déclaré consistait principalement à exploiter une entreprise ou à exercer une profession, seules ou avec des associés". En 1996, il y avait 3 970 travailleurs autonomes, dont 1 155 étaient des entreprises constituées en société. Seulement, un tiers (34.6%, 1 375) a du personnel rémunéré.

En 1996, les 3 970 travailleurs autonomes représentent 6% de la population active de Centre-Nord qui est de 65 800 personnes. Parmi cette population active, 52 920 personnes sont occupés. Les travailleurs autonomes représentent 7.5% de la population active occupée.

De 1991 à 1996, le nombre de travailleurs autonomes est passé de 2 165 à 3 970, ce qui représente une augmentation de 83.4% (1 805). Les travailleurs autonomes sont deux fois plus nombreux que les travailleuses autonomes, mais les deux groupes ont connu une augmentation de 75% de leurs effectifs entre 1991 et 1996.

Cela confirme la tendance actuelle à l'effet que le travail autonome constitue une grande part des emplois créés au Québec. Il faudra donc accorder une attention particulière à ce secteur.

Tableau 5
Nombre de travailleurs et travailleuses autonomes dans Centre-Nord 1991-1996

	Homme	%	Femme	%	C-N	%	Montréal	%
Population active - 1991	35 745	100,0	30 665	100,0	66 410	100,0	505 695	100,0
Travailleurs autonomes – 1991	1 640	4,5	625	2,0	2 165	3,3	23 970	4,7
Population active - 1996	35 945	100,0	29 855	100,0	65 800	100,0	501 090	100,0
Travailleurs autonomes – 1996	2 870	7,9	1 095	3,6	3 970	6,0	44 815	8,9

Source : Statistique Canada, 1996

Tableau 6
Comparaison entre les hommes et les femmes selon les catégories de travailleurs

	Homme	%	Femme	%	C-N	%
Population active	35 945	54,6	29 855	45,3	65 800	100,0
Toutes les catégories de travailleurs	32 095	54,3	27 045	45,7	59 155	100,0
rémunérés : employés	29 145	52,9	25 885	47,0	55 025	100,0
rémunérés : autonomes (constitué en société)	940	81,3	220	19,0	1 155	100,0
autonomes (non constituée en société)	1 930	68,5	875	31,0	2 815	100,0
familiaux non rémunérés	85	56,6	65	43,3	135	100,0

Source : Statistique Canada, 1996

3.2.1.1 Synthèse du profil des entreprises et des emplois, 1996

- ✘ Les secteurs d'activités économiques qui comptent le plus d'entreprises sont la vente au détail, la restauration et la santé & services sociaux.
- ✘ Les secteurs d'activités économiques procurant le plus d'emplois sont l'habillement, la vente au détail et la santé & les services sociaux. Également, il y avait 3 970 travailleurs autonomes en 1996.
- ✘ Les deux tiers (62,4%) des entreprises sont de très petites tailles soit de quatre emplois et moins.
- ✘ Le tiers des entreprises existe depuis plus de dix années et un autre tiers depuis moins de deux années.
- ✘ Les travailleurs autonomes représentent 6% de la population active de Centre-Nord.

3.2.2 Secteurs d'activités économiques offrant un potentiel de création d'emplois

Dans cette partie, nous détaillons les secteurs d'activités relatifs à l'ameublement, l'habillement, le textile, les services aux entreprises, les activités et services culturels, les métiers traditionnels, la construction, les entreprises du secteur de l'environnement et de l'informatique. Nous considérons que ces secteurs ont un bon potentiel de création d'emplois et des possibilités d'arrimage entre les qualifications de la main-d'œuvre locale et les emplois qu'ils génèrent. Nous établissons également des liens entre le besoin en main-d'œuvre spécialisée des entreprises et les formations professionnelles offertes à l'éducation des adultes. Ces liens pourront être approfondis ultérieurement.

Ameublement

Le secteur de l'ameublement compte 64 entreprises dont 8 exportent. Elles totalisent 390 emplois avec une moyenne de 6 emplois par entreprise. Il s'agit d'ateliers de réparation de meuble et de rembourrage, d'industries de meubles en bois, de fabrication de meubles de bureau en métal, d'une manufacture de cadre, d'industries des meubles et d'articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions et des commerces de détail d'accessoires d'ameublement. Ce secteur demeure un secteur actif de l'économie de l'arrondissement.

De plus, des formations en ébénisterie, en finition de meubles et en rembourrage sont offertes à l'école des métiers du meuble de la Commission scolaire de Montréal.

Tableau 7 – Secteur du meuble et des articles d'ameublement

	Nb entr.	Nb export.	Nb emploi	
Ameublement spécialisé	2	0	9	Pour hôtels, restaurants, institutions
Bureau en métal	2	2	26	Fabrication
Meubles en bois	10	2	123	Fabrication
Autres	3	1	33	Manufacture de cadre – importation – meubles non peints
Réparation de meubles	19	2	66	Ateliers de décapage – rembourrage – nettoyage
Commerce de gros	3	0	20	Meubles – accessoires ménagers d'ameublement
Commerce de détail	25	1	113	Meubles – éclairage – réparation de casseroles
Total	64	8	390	

Source : RÉEM 1996

Habillement

On dénombre 413 entreprises et 9 594 emplois dans le secteur de l'habillement et des produits connexes. La part de l'emploi du secteur de l'habillement compte pour 76,0% de l'emploi du secteur manufacturier de l'arrondissement. Le nombre moyen d'emplois est de 23 mais deux entreprises comptent respectivement 260 et 2 400 emplois.

De manière détaillée, on dénombre 111 manufactures de confection de vêtements pour hommes, femmes et enfants dont 73 se consacrent aux vêtements pour femmes. Les entreprises du secteur du vêtement pour femmes totalisent 1 111 emplois et une seule entreprise fait de l'exportation.

Dix-neuf entreprises produisent des vêtements pour enfants et 5 exportent. Elles comptent 697 emplois. Dix-neuf entreprises confectionnent dont 7 exportent des manteaux, complets, chemises et pantalons pour hommes et garçonnetts. Ces entreprises totalisent 3 238 emplois dont Vêtements Peerless qui en compte 2 400.

Trois entreprises comptant 10 emplois produisent des vêtements professionnels. Deux entreprises comptant respectivement 400 et 250 emplois fabriquent des bas et des chaussettes, l'une d'elle exporte. Douze entreprises confectionnent des chandails dont quatre font de l'exportation. Elles comptent 454 emplois. Onze entreprises fabriquent des accessoires de chaussure, de fourrure, de cuir et sacs à mains. Elles comptent 217 emplois.

De plus 124 entreprises oeuvrent dans des activités connexes à l'industrie de l'habillement telles que la confection, la blanchisserie, la lingerie, la coupe, les fournitures de couture ou divers accessoires. Elles comptent 2 510 emplois et 17 exportent.

Tableau 8 – Secteur de l'habillement et produits connexes

	Nb entr.	Nb export.	Nb emploi	
Habillement	111	13	5 046	Variété de vêtements pour femme – homme – enfant
Spécialisation	17	5	1 114	Chandails – vêtements professionnels – bas et chaussettes
Accessoires	11	4	217	Chaussures – valises et sacs à mains – fourrure et cuir
Commerce de gros	31	4	412	Vêtements pour tous – bas, chaussettes – chaussures
Commerce de détail	119	2	295	Magasins de vêtements et accessoires
Produits connexes	124	17	2510	Lingerie, confection, blanchisserie, coupe, accessoires divers
Total	413	45	9 594	

Source : RÉEM 1996

Compte tenu que les emplois du secteur de l'habillement sont occupés principalement par une main-d'œuvre multiethnique, il est important d'y porter une attention particulière. Il y aurait lieu d'évaluer le besoin en main-d'œuvre spécialisée du secteur et les organismes offrant de la formation appropriée pour s'assurer de fournir un bassin de main-d'œuvre qualifiée. En somme, il s'agit de faire l'arrimage entre les qualifications de la main-d'œuvre et les emplois disponibles dans les entreprises de l'arrondissement.

Textiles et produits connexes

Le secteur du textile compte 92 entreprises dont 17 font de l'exportation. Ce secteur procure 994 emplois ce qui représente en moyenne 11 emplois par entreprise.

Il s'agit d'une part de 15 entreprises qui fabriquent des tissés et des filés, des boutons, des boucles et attaches dont l'entreprise Calko qui comptent 200 des 390 emplois et d'autre part de 19 entreprises qui manufacturent des articles de maison en tissus. Ces dernières procurent 260 emplois.

On compte aussi 58 commerces de gros et de détail de tissus et de filés et autres accessoires de couture et d'articles de maison reliés au tissus, ce qui totalisent 344 emplois pour l'arrondissement.

Tableau 9 – Secteur du textile et des produits connexes

	Nb entr.	Nb export.	Nb emploi	
Tissus et connexes	15	3	390	Tissés et filés – boutons, boucles et attaches – teinture
Autres produits	19	3	260	Articles de maison en textiles – draperie – broderie
Commerce de gros	30	6	284	Tissus à la pièce – articles de mercerie
Commerce de détail	28	5	60	Magasins de tissus et de filés - fournitures
Total	92	17	994	

Source : RÉEM 1996

Activités et services culturels

Les entreprises à caractère culturel sont variées. Il y a 52 entreprises dont 8 exportent. Elles procurent 1 123 emplois soit 21 emplois en moyenne. L'arrondissement compte quelques commerces de gros et de détail d'accessoires nécessaires à la réalisation d'activités et d'événements artistiques.

De plus, des événements artistiques sont réalisés dans l'arrondissement, particulièrement dans le quartier Villeray grâce à la présence d'artistes et d'artisans. Le rayonnement de leurs activités peut être local et régional, toutefois leur mise en valeur pourra se faire si l'infrastructure permet l'accueil d'un nombre important de personnes à une fréquence régulière. Actuellement, l'arrondissement dispose d'un seul lieu de diffusion soit la Maison de la culture de la ville de Montréal.

Finalement, des événements culturels spécifiques à l'arrondissement pourraient se développer avec la contribution des différentes communautés ethno-culturelles.

Signalons la présence du Cirque du Soleil qui compte 700 emplois, exporte ses spectacles et présente sur la scène artistique montréalaise ses spectacles dans le chapiteau du Cirque, situé dans le quartier St-Michel. Le Cirque du Soleil comprend 63% des emplois de ce secteur. Des activités connexes pourraient se développer autour de celles du Cirque du Soleil.

Tableau 10 – Activités et services culturels

	Nb entr.	Nb exp.	Nb Emp.	
Enregistrement, son, instr. musique	2	0	18	
Commerce de gros	2	0	7	Instrument et accessoires de musique
Commerce de détail	12	0	87	Instr.de musique, disques, costumes de scène
Photographie	10	1	17	Studio art photographique
Spectacles et artistes	7	4	783	Arts et spectacles ³
Gestion de loisirs et culture	5	0	173	Gouvernement du Québec – Ville de Mtl
Services d'enseignement	3	0	6	Danse – musique – théâtres
Galeries d'art	3	1	5	Fournitures pour artistes
Production de films	5	2	11	Maison de casting, vidéos (vidéo Liban)
Laboratoire	2	0	3	Regroupement de sous-titrage
Enregistrement de son	2	0	14	Enregistrement, instruments de musique
Total	52	8	1 123	

Source : RÉEM 1996

Métiers traditionnels et autres métiers professionnels

Plusieurs entreprises de l'arrondissement offrent des services qui relèvent des métiers professionnels et requièrent une main-d'œuvre spécialisée. Compte tenu de la faible scolarisation de la population de l'arrondissement, de la possibilité d'une formation professionnelle de courte durée à l'éducation aux adultes et du potentiel de stage dans ce type d'entreprises, il apparaît important de les documenter.

Au nombre de 344, ces entreprises de métiers traditionnels et professionnels comptent 1 414 emplois, ce qui représente une moyenne de 4 emplois par entreprise.

On comptabilise le plus d'emplois dans les 99 entreprises de réparation automobile et les 44 boulangeries-pâtisseries (dont plusieurs ont une réputation régionale). Notons également la présence de plusieurs ateliers de carrosserie, de bijouterie-joaillerie et de cordonnerie. Les autres entreprises sont diversifiées et offrent des services fréquemment utilisés par la population. Dans l'éventualité d'une promotion de l'achat local, ces secteurs sont à considérer.

³ Théâtres, scénographie, Cirque du Soleil

Tableau 11 – Métiers traditionnels et autres métiers professionnels

	Nb entreprise	Nb exportation	Nb emploi	
Maçonnerie	2	0	12	
Plomberie et chauffage	17	0	83	
Électricité	18	0	128	
Menuiserie	2	0	7	Ébénisterie
Usinage	6	0	18	Ateliers
Carrosserie	47	0	145	Ateliers peinture et de carrosserie
Mécanique automobile	99	0	373	Réparations générales & spécialisées
Électronique	19	0	106	Réparation d'appareils électroménagers
Reliure	6	0	36	Clichage, composition, reliure
Bijouterie et joaillerie	30	0	76	Activités reliés aux bijoux ⁴
Fleuristerie	18	0	38	Commerce au détail
Habillement	8	0	15	Entretien, pressage et réparation
Cordonnerie	24	0	28	
Tannerie	1	0	90	Industrie
Boulangerie- pâtisserie	44	0	254	Pain, pâtisserie, confiserie
Soins animaux	2	0	3	Salon de toilettage
Atelier de fabrication	1	0	2	Instruments de percussion
Total	344	0	1 414	

Source : RÉEM 1996

Commerce de gros et commerce de détail

En 1996, on dénombre 234 commerces de gros qui fournissent 3 070 emplois; 40 de ces entreprises exportent. C'est dans l'alimentation, le vêtement, le textile et la construction que l'on retrouve le plus de commerces de gros.

Le commerce de détail est celui qui compte le plus d'entreprises soit 1 328. Il représente à lui seul 36,8% des entreprises de l'ensemble des secteurs d'activités économiques de l'arrondissement. Ce secteur fournit 6 626 emplois concentrés principalement dans la restauration, les services pour véhicules et l'alimentation.

Une étude sur le commerce de détail effectuée par la CDEC se trouve à l'annexe IV. Cette étude a permis de dégager les principales caractéristiques du commerce de détail de certaines artères commerciales de l'arrondissement. Elle comporte de plus des informations sur les commerçants.

⁴ Métaux précieux, atelier de réparation de bijoux et montres, commerce de détail

Tableau 12 – Commerce de gros

	Nb entr.	Nb export.	Nb empl.	
Alimentaire	49	7	669	
Produits pharmaceutiques	8	2	286	Y compris produits de toilette
Vêtements	31	4	412	Articles d'habillement
Textiles et produits connexes	30	6	284	
Matériaux de construction	22	1	390	Quincaill., plomberie, peinture et papiers peints
Appareils électroménagers	8	1	39	Autres accessoires ménagers
Fer, aciers et matières	3	1	23	
Fournitures de bureau	9	3	128	Caisses enregistreuses, équipements de bureau
Ordinateurs	17	5	194	Machines et matériels connexes
Autres	57	10	645	Livres et périodiques
Total	234	40	3070	

Tableau 13 – Commerce de détail

	Nb entr.	Nb expo. rt.	Nb empl.	
Autres de l'alimentation	63	0	285	Boucherie, confiserie, fruits, légumes, spiritueux
Autres magas. de vente au détail	178	0	578	Divers magasins ⁵
Boulangeries-pâtisseries	43	0	247	
Entreprises de vente directe	6	0	331	Cadeaux, cosmétiques, balayeuses (Électrolux)
Épiceries	205	1	591	
Ameublements	92	6	509	Entrep. de rembourrage, réparation de casserole
Magasins de tissus	28	0	60	
Magasins de vêtements	119	2	295	
Pharmacies	39	0	337	
Restauration	321	0	1 707	
Services pour véhicules automob.	214	2	1 132	Stations-service, concession. d'auto., garages
Supermarchés d'alimentation	20	0	554	
Total	1 328	11	6 626	

Construction

Les activités reliées à la construction totalisent 156 entreprises dont 15 exportent. Elles procurent 1 502 emplois, ce qui représente en moyenne 10 emplois par entreprise. Les activités reliées à la construction sont diversifiées et plusieurs métiers professionnels s'y retrouvent.

⁵ Bijouteries, fleuristes, magasins de jouets, de sports, d'animaux, de disques, d'instruments de musique.

Les entreprises connexes à la construction telles que les entreprises de démolition, d'excavation, de maçonnerie, d'isolation, de plomberie, d'électricité comptent le plus d'emplois suivi des commerces de gros en produits et matériaux de construction.

Tableau 14 – Activités reliées à la construction

	Nb entreprise	Nb export.	Nb emploi	
Porte et fenêtre en bois	2	1	34	Fabrication
Porte et fenêtre en métal	2	1	11	Fabrication
Ornement	2	0	19	Fabr. produit métal d'ornement et d'architecture
Machinerie	1	0	11	Machinerie de construction et équipement
Const. et rénovation	19	0	137	Résidentiel, commercial, institutionnel, ind. légers
Infrastructure	3	0	59	Routes, rues et ponts
Autres	80	3	768	Secteurs connexes à la construction ⁶
Commerce de gros	22	1	390	Équipement nécessaire à la construction ⁷
Commerce au détail	25	9	73	Quincaillerie, peinture, vitre et papier peint
Total	156	15	1 502	

Source : RÉEM 1996

Entreprises du secteur de l'environnement et secteurs connexes

Les entreprises du secteur de l'environnement comptent 43 entreprises et 1 184 emplois, ce qui représente 28 emplois en moyenne. Les entreprises reliées à la gestion de l'environnement totalisent 460 emplois et comprennent les services de propreté de la Ville et le Complexe environnemental de Montréal situé dans le quartier St-Michel, des installations d'équipements de contrôle de l'environnement, le Centre de tri et des Éco-quartier. Ces derniers se concentrent sur le recyclage, l'embellissement et la propreté des quartiers. Les secteurs connexes comprenant les services scientifiques et techniques totalisent 374 emplois. Enfin les entreprises de transport en vrac de papier, de carton, de matières plastiques, de caoutchouc et de verre comptent 337 emplois. On trouve aussi Gazmont qui récupère les biogaz du site d'enfouissement.

Parmi les 43 entreprises 10 font de l'exportation. Les projets locaux de St-Michel concernant les sites des anciennes carrières Francon et Miron sont une perspective intéressante de développement local. Ils intègrent le réaménagement urbain, les services à la population, la création d'emplois et d'entreprises et la qualité de vie des citoyens. Le projet de la carrière Francon⁸ consiste à créer un terrain de camping – caravaning en milieu urbain sur le site même de l'ancienne carrière. Celui de la carrière Miron vise le réaménagement de l'ensemble

⁶ Démolition, excavation, maçonnerie, isolation, plomberie, canalisation de gaz, électricité, menuiserie, peinture et décoration, revêtement de sol et gestion de travaux de construction.

⁷ Revêtement de sol, articles de quincaillerie, fournitures plomberie, chauffage, peinture - papier peint, produits aluminium.

⁸ Tiré du document "La Carrière Francon – un potentiel se découvre" du PARI St-Michel, février 1994.

du site d'enfouissement en espaces verts et de loisirs. Autour du site, on retrouve actuellement Gazmont, le Cirque du soleil, Maxi & Cie et le Centre de tri et de récupération.

Tableau 15 – Entreprises du secteur de l'environnement et secteurs connexes

	Nb entreprise	Nb exportation	Nb emploi	
Gestion de l'environnement	16	1	460	Services municipaux et autres ⁹
Commerce de gros	2	1	13	Matières de rebut
Services scientifiques et techniques	17	2	374	Bureaux d'ingénieurs – énergie
Autres types d'entreprises	8	6	337	Divers ¹⁰
Total	43	10	1 184	

Source : RÉEM 1996

Informatique

Les activités dans le domaine de l'informatique comprennent en grande partie des services de consultants. Les autres entreprises sont une coopérative de travail en enseignement de l'informatique, des commerces de gros d'équipement et de matériel informatique et les entreprises de réparation et d'entretien. L'ensemble de ce secteur possède un rayonnement beaucoup plus grand que celui de l'arrondissement, mais l'achat local serait à développer.

Ce secteur compte 23 entreprises dont 6 exportent. On y trouve 540 emplois soit en moyenne 23 emplois par entreprise. L'informatique est un domaine appelé à se développer considérablement dans l'avenir. Les changements technologiques sont constants et constituent un important potentiel de création d'emplois.

Tableau 16 – Secteur de l'informatique

	Nb entreprise	Nb exportation	Nb emploi	
Commerce de gros	12	4	126	Ordinateurs, machines et matériels
Enseignement post-secondaire	1	1	5	Coop. de travail en enseig. informatique
Services d'informatique	9	1	373	Consultants
Matériels informatiques	1	0	36	Réparation et entretien
Total	23	6	540	

Source : RÉEM 1996

⁹ Services de propreté VMTL, Installation d'équipement de contrôle, Complexe environnemental de Montréal – Centres de tri, excavation, parc à conteneur – Éco-quartier

¹⁰ Camionnage de matière en vrac, papier, carton, matières plastiques, caoutchouc et verre

En bref

- Les compétences reliées aux secteurs traditionnels et aux métiers professionnels s'acquièrent généralement par des formations professionnelles de niveau secondaire qui s'accompagnent souvent d'un stage en entreprise. Rappelons que 28,6% de la population a moins d'une neuvième année de scolarité et 32,2% de neuf à treize années de scolarité.
- Certains métiers traditionnels s'apprennent en entreprise même, en stage ou en formation en emploi par l'entremise de programmes gouvernementaux ou non.
- Actuellement, les boulangeries artisanales recrutent leur main-d'œuvre à l'extérieur du Québec faute de main-d'oeuvre qualifiée. La boulange est apprise dans l'entreprise, il s'agit donc d'un secteur qui permet l'arrimage entre les chercheurs d'emplois et les besoins en main-d'œuvre des entreprises.
- La plupart des secteurs détaillés sont admissibles à la formation professionnelle offerte dans le cadre de l'éducation aux adultes par la Commission scolaire de Montréal et par les mesures et programmes d'Emploi-Québec.
- Les membres des communautés culturelles vivent souvent une situation de réintégration au marché du travail. Nous pouvons donc axer le développement dans les secteurs d'activités qui ont un bon potentiel de création d'emplois.
- Devant la difficulté de non-équivalence de la formation acquise dans un autre pays, il apparaît opportun d'offrir des formations pratiques en entreprise permettant l'acquisition d'expériences de travail canadiennes.
- Des projets émergent parfois lorsqu'il y a une concentration d'entreprises dans un secteur d'activités donné, c'est notamment le cas des secteurs culturel et récréoculturel de Villeray.
- Développer des services connexes utiles et nécessaires aux organismes et entreprises existants représente une avenue de développement intéressante.
- Favoriser une politique d'achat local des biens et services permettrait d'encourager les produits locaux.
- Le commerce de détail de l'arrondissement a généralement une clientèle locale, toutefois certains commerces ont un potentiel de promotion de leurs produits à un bassin plus large.

Nous tenterons d'établir, ultérieurement, les caractéristiques des entreprises présentes selon les secteurs industriels et commerciaux de l'arrondissement. Une attention particulière sera accordée aux secteurs de l'habillement et de la vente au détail qui fournissent le plus

d'emplois dans l'arrondissement. Il sera important aussi d'identifier les secteurs dynamiques et les secteurs fragiles. Nous croyons qu'il serait opportun de réaliser une étude approfondie pour chacun des secteurs mentionnés dans cette partie.

3.2.3 Critères de succès chez l'entrepreneur

Les types d'entreprises

Nous définissons l'entreprise comme une entité légale employant au moins une personne et la PME comme une entreprise de moins de 100 employés. À ceux-ci s'ajoutent les travailleurs indépendants ou travailleurs autonomes qui exercent pour leur propre compte une profession ou des activités au moyen du véhicule corporatif. Ils peuvent aussi avoir du personnel rémunéré.

Nous incluons également les entreprises coopératives comprenant au minimum trois personnes, ainsi que les entreprises d'économie sociale de nature lucrative ou sans but lucratif.

Qualifications d'un bon entrepreneur

Démarrer une entreprise n'est pas une panacée pour tous. Pour bien réussir en affaires, un entrepreneur est avantagé s'il dispose des caractéristiques suivantes : la confiance en soi, la tolérance face à l'ambiguïté et la capacité à prendre des risques, une attitude positive face aux échecs, l'engagement dans son projet et une vision à long terme.

Des facteurs de réussite opérationnels

Quatre types de facteurs sont essentiels pour rendre une entreprise fonctionnelle et opérationnelle. D'abord, il faut une expertise commercialisable, c'est-à-dire répondre à un besoin et être en mesure de réaliser un bénéfice à partir du produit offert. De plus, il est important d'avoir une bonne capacité de communication avec les autres, d'apprendre des techniques de vente et de les mettre en pratique. Et enfin, il est nécessaire de se procurer le financement nécessaire pour faire démarrer son projet d'entreprise.

3.2.4 Caractéristiques et besoins des clientèles spécifiques reliées à l'entrepreneuriat

Problèmes inhérents au travail autonome en démarrage ou non

Les principaux problèmes **vécus par les travailleurs autonomes** sont le manque de financement, l'insécurité financière et la précarité des revenus, le manque d'information et de soutien social, l'isolement, l'absence de filet de sécurité sociale, les longues heures de travail, la non-reconnaissance du statut de travail, la réglementation et les règles fiscales reliées à l'entreprise et au champs d'activités exercés etc.

Les principaux problèmes **rencontrés lors du démarrage d'entreprise** sont le manque de financement, la difficulté d'établir sa clientèle, l'insécurité financière, l'organisation du travail, l'isolement, la difficulté de trouver de l'aide ou d'obtenir de l'information pertinente sur la réglementation et la fiscalité.

De plus, comme le travailleur autonome fonctionne généralement seul, il ne peut posséder l'ensemble des compétences qu'on retrouve habituellement dans une entreprise avec plusieurs personnes. Une expertise en comptabilité, en marketing, en gestion de personnel, en financement et en la publicité est nécessaire à quiconque veut offrir ses services.

Les travailleurs autonomes sont nombreux à travailler seul à domicile ou en collaboration avec quelques autres personnes. Une situation qui peut amener à "l'isolement professionnel".

L'augmentation de travailleurs autonomes à générer l'émergence d'associations de travailleurs et la création de lieux et d'activités de réseautage et de maillage. Ces regroupements professionnels permettent l'accès à des services communs et l'échange d'expertises.

Caractéristiques spécifiques aux femmes entrepreneurs

À l'étape du pré-démarrage et du démarrage, les femmes entrepreneures éprouvent les mêmes difficultés que l'ensemble des entrepreneurs. Par contre, il semble que l'accès au financement soit plus difficile.

Les intervenants qui travaillent spécifiquement en entrepreneurship auprès des femmes dans l'arrondissement nous apprennent que ces dernières sont généralement plus pauvres et leur revenu moyen plus faible que les autres entrepreneurs. Ces femmes sont majoritairement des cheffes de familles monoparentales, ce qui implique qu'elles ont un ou des enfants à charge. En effet, le revenu moyen de famille monoparentale est 19 409\$ comparé à 36 393\$ pour les familles époux-épouses et 28 029\$ pour les ménages.

Rappelons que la population de l'arrondissement est composée de 63,7% de personnes d'origine autre que française et britannique. Selon les professionnels travaillant en entrepreneurship auprès des femmes, les femmes immigrantes ou réfugiées qui veulent démarrer une entreprise, sont généralement plus pauvres que les autres. De plus, si elles sont aussi cheffes de familles monoparentales, la probabilité d'être pauvre économiquement est encore plus élevée. Sans compter qu'elles ont à s'intégrer dans un nouveau pays, un nouveau système économique, social et politique, ainsi que d'avoir à recréer un nouveau réseau social.

On parle ici de femmes qui sont motivées à intégrer le marché du travail et à devenir autonomes. C'est ce qu'elles font en devenant travailleur autonome: par la création de leur propre emploi ou en mettant sur pied une entreprise qui créera plusieurs emplois.

Bien sûr, la complexité de leurs situations requiert des services particuliers. À notre connaissance un seul organisme sur le territoire de Centre-Nord offre des services spécifiquement aux femmes voulant démarrer une entreprise. Cet organisme dessert la clientèle de l'île de Montréal et des environs.

Caractéristiques spécifiques aux nouveaux arrivants

Nous avons déjà mentionné que la population est majoritairement d'origine autre que canadienne. Pendant trois ans, l'expérience¹¹ acquise auprès de personnes issues des communautés culturelles se trouvant à l'étape de pré-démarrage et de démarrage d'entreprises, nous a permis d'identifier les principaux problèmes vécus (dont certains s'appliquent à tous) par ces personnes :

- La difficulté de s'exprimer ou d'écrire dans une des langues officielles.
- L'absence et le peu d'expérience de travail au Québec et au Canada.
- La méconnaissance des ressources du milieu en démarrage d'entreprise et le peu de contact avec le milieu des affaires.
- La tendance à reproduire un projet ayant réussi dans le pays d'origine sans l'adapter au marché du travail et aux conditions d'affaires du pays d'accueil.
- Se lancer en affaires dans un domaine qui leur est inconnu.
- La formation acquise n'est pas reconnue au Québec.
- L'expérience acquise dans le pays d'origine peut être difficilement transférable.
- Le peu de connaissances des règles, des lois, des obligations et des droits qui touchent le nouvel entrepreneur, ainsi que des règles gouvernementales et des ordres professionnels en vigueur au Québec.
- Ils connaissent peu la culture entrepreneuriale du Québec et les rouages du marché nord américain.

¹¹ De 1996 à 1999, la CDEC Centre-Nord et le CLAM ont offert conjointement des services de pré-démarrage et de démarrage d'entreprises aux membres des communautés culturelles de l'arrondissement.

Toutefois, il a été impossible d'établir des distinctions sur les problèmes vécus en démarrage d'entreprises par les membres des minorités visibles. Il nous apparaît important de préciser que nous identifions des difficultés vécus spécifiquement par les membres des communautés culturelles pour permettre à ceux qui offrent des services et appliquent des programmes de les prendre en considération. Et s'ils le souhaitent de les adapter à cette clientèle de plus en plus nombreuse.

Caractéristiques spécifiques après la période de démarrage de l'entreprise

Après le démarrage de l'entreprise, l'entrepreneur est fréquemment confronté aux problèmes de commercialisation, de financement (liquidités), de concurrence, d'organisation du travail, de réglementation et de fiscalité, d'insécurité financière, d'isolement, d'embauche de personnel et de manque d'information.

La réussite de l'entrepreneur est tributaire de la création d'un réseau d'affaires, de l'innovation et de la créativité, de l'expertise dans le domaine choisi, de compétences en gestion, d'un financement adéquat, du choix d'une bonne niche de marché, d'une bonne stratégie de marketing et de préparation du projet, de professionnalisme et d'un grand investissement d'énergie.

Nous pouvons conclure que démarrer une entreprise nécessite beaucoup de temps, d'énergie et des expertises particulières, et que le degré de difficulté est augmenté si l'on est une femme, une personne immigrante ou un travailleur autonome.

Peu de services pour le commerce de détail et la micro-entreprise

D'abord précisons que les caractéristiques mentionnées précédemment pour les travailleurs autonomes, les femmes entrepreneurs, les nouveaux arrivants et la période qui suit le démarrage s'appliquent aussi au commerce de détail qui sont souvent des micro-entreprises.

Le service de développement économique de la Ville de Montréal est le seul à offrir des services aux commerces de détail. Auparavant, la Ville disposait d'un Programme Opération Commerce (POC) offert aux commerçants qui misaient sur la revitalisation de leur rue commerciale. Ce programme n'existant plus à l'heure actuelle, peu de programmes de financement aux entreprises sont adaptés à ces commerces de petite taille.

La revitalisation commerciale s'amorce par la mobilisation des commerçants d'un tronçon de rue où la concentration et la diversité des commerces le justifient. Mais il est difficile de trouver du financement pour susciter cette mobilisation et amener les commerçants à s'associer.

Les rues commerciales de Centre-Nord ont généralement une clientèle locale, mais certaines d'entre elles disposent d'un potentiel d'attraction plus vaste dû aux caractères spécifiques des commerces en place. Comme les commerces sont aussi des services à la population et qu'ils

représentent beaucoup d'emplois, il est souhaitable de s'assurer de la création d'emplois et du maintien des emplois existants dans ce secteur d'activité économique, qui contribue à améliorer les conditions de vie des résidents.

3.2.5 Les regroupements : une force à découvrir et à mobiliser

Les regroupements d'affaires

Il existe plusieurs regroupements de gens d'affaires dans l'arrondissement qui fonctionnent de façon autonome, leurs actions concernent un quartier ou une section de rue:

- Association des gens d'affaires de Villeray
- Association des commerçants de la rue Jean-Talon ouest (Parc Extension)
- Association des marchands, les îlots Jean-Talon Est (St-Michel)

D'autres regroupements et associations syndicales et spécialisées sont localisés dans Centre-Nord, mais ont un rayonnement régional.

- Association des gens d'affaires haïtiens de Montréal
- le Conseil de l'industrie laitière du Québec
- la Corporation des maîtres mécaniciens du Québec
- la Fédération des moissons du Québec.
- Invention Québec inc.
- Services automobiles inc..
- la Fédération des Cégeps
- Association des professeurs de science au Québec
- Association québécoise des enseignants de français langue seconde
- Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais au Québec
- Association des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et secondaire
- Association des médecins de langue française
- Association des Arts graphiques,
- Chambre des huissiers
- Décoration l'artisan moderne inc.
- Association des gens d'affaires et professionnels du Québec
- Association sectorielle fabrication d'équipement et machinerie.
- Association professionnelle des cadres premier niveau d'Hydro-Québec

Nous procéderons ultérieurement à une étude des besoins et des services des différents regroupements du territoire. Nous pouvons par la même occasion voir les services offerts aux associations et aux regroupements à caractère socio-économique.

Les comités et tables de concertation

Les tables de concertation¹² sont des regroupements qui s'apparentent à une organisation et vivent donc les mêmes étapes de démarrage, de consolidation et de recherche de financement qu'un OSBL ou une entreprise. En ce sens, elles peuvent bénéficier des mêmes services que les entreprises dans la mesure où ils sont adaptés à leurs besoins.

Le caractère intersectoriel et multidisciplinaire de plusieurs tables de concertation locales en font des lieux d'arrimage intéressants pour développer une participation des regroupements d'affaires et du secteur privé. Elles sont également des lieux d'échange d'information et de développement de projets combinant des aspects sociaux et économiques.

Volet social des entreprises: une contribution à développer

Dans le cadre du développement local, il est souhaitable de travailler à développer l'aspect social des entrepreneurs de l'arrondissement. Jusqu'à maintenant l'implication du milieu des affaires dans le développement social des quartiers n'est pas acquise. Le sentiment d'appartenance des entreprises et d'une "certaine responsabilisation" comme acteurs économiques viendraient stimuler des initiatives créatrices d'emplois et une synergie accrue entre les différents partenaires impliqués dans le développement local. Les entreprises comme les travailleurs autonomes sont des acteurs qui peuvent contribuer de différentes façons à initier des projets et des activités.

3.2.6 Les services aux entreprises de l'arrondissement

Organismes offrant des services aux entreprises

Plusieurs organismes financés en tout ou en partie par le gouvernement, dont la mission est la création et le maintien de l'emploi, utilisent l'approche " entrepreneurism ". Ces organismes offrent de la formation, des références ou des services-conseils.

¹² Vous trouverez les comités et tables de concertation local dans la partie suivante portant sur les acteurs de l'arrondissement.

Liste des organisations situées dans Centre-Nord offrant des services en entrepreneurship :

Identifié comme le guichet unique de l'entrepreneuriat:

- la CDEC Centre-Nord, mandataire du CLD Montréal

Les services gouvernementaux d'Emploi-Québec par:

- le Centre local d'emploi St-Michel

et les organismes suivants:

- la Compagnie F
- le point de service CEIM – Centre-Nord
- et les autres OSBL offrant des services de sensibilisation

Les organisations situées hors du territoire de Centre-Nord offrant des services en entrepreneurship à la clientèle du territoire sont :

- le Centre de mode de Montréal
- le Centre d'entrepreneurship HEC - POLY - Université de Montréal
- le Centre d'aide au démarrage IncubAffaires
- le Centre d'entrepreneurship technologique (ETS)
- Inno-Centre
- le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)
- le Groupe conseil St-Denis
- le Carrefour Jeunesse-Emploi¹³
- l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM)
- la Banque de Développement du Canada via les services CASE
- la ville de Montréal via les services SDE et SOSBL
- les Ministères des gouvernements fédéraux et provinciaux offrant des services de formation générale (MICST) et plus spécialisés (ISO, NEXPRO, etc.) ainsi que des références, (Fax-MICST) et Info-entrepreneurs (information, référence, centre de documentation)
- les maisons d'enseignement.

Nous pouvons inclure à la liste, les intervenants professionnels expérimentés dont les comptables agréés, les gestionnaires financiers et les conseillers spécialisés en production, marketing, fusion-acquisitions, financement, ressources humaines, avocats, notaires, etc...

¹³ En l'absence de Carrefour Jeunesse Emploi sur le territoire de Centre-Nord, actuellement les quartiers Villeray et St-Michel sont desservis par le CJE Rosemont-Petite-Patrie.

3.2.7 Quelques perspectives de développement local

Masse salariale des entreprises pour l'application du 1% de formation

Depuis janvier 1998, toutes les entreprises dont la masse salariale est de \$250 000 et plus, doivent allouer 1% de leur masse salariale à la formation. Dans Centre-Nord, 781 entreprises de plus de 10 emplois¹⁴ représentant 5 829 emplois/personnes y sont assujetties. Ce qui peut représenter un montant de \$2M en formation sur le territoire.

Il y a donc un potentiel important de développement de programmes de formation dans les entreprises de l'arrondissement. Les types de formation peuvent varier et s'adresser à un groupe à l'intérieur de l'entreprise ou à un regroupement de petites entreprises qui ont des besoins similaires. Les formations ont pour but d'améliorer les qualifications de la main-d'œuvre et l'essor des entreprises.

D'autres perspectives de développement sont à considérer notamment les secteurs à valeur ajoutée, le sentiment d'appartenance des entreprises, le dépistage des entreprises en difficulté, le redressement, la revente d'entreprises et l'embauche locale par les grandes entreprises du territoire.

3.3 Les acteurs de l'arrondissement

Le portrait de la réalité socio-économique de l'arrondissement ne pourrait être complet sans les organismes qui offrent des services et développent des projets qui visent l'amélioration des conditions de vie de la population.

Dans cette section, nous utilisons le terme "acteur" puisque que nous sommes d'avis que tout organisme qu'il soit à vocation communautaire, public, parapublic ou privé agit comme intervenant auprès de la population et comme partenaire dans le développement local. Les acteurs sont présentés selon leur statut, leurs secteurs d'intervention et les clientèles qu'ils desservent. Nous avons crû bon d'y ajouter les comités, les tables de concertation et les regroupements qui sont aussi le reflet de la réalité socio-économique et des dynamiques des quartiers de Centre-Nord.

Des acteurs actifs dans le développement

Les organismes qui participent au développement social et communautaire, au développement récréo-culturel et au développement économique de Centre-Nord sont présentés comme des acteurs du développement de la collectivité de l'arrondissement. Ce

¹⁴ Nous avons estimé qu'à partir de 10 emplois à un salaire de \$25 000 par emploi, l'entreprise atteint le montant de \$250 000 en masse salariale.

sont en majorité des organismes sans but lucratif et des institutions du secteur public et parapublic. Ils ont été classés¹⁵ selon le ou les secteurs où ils interviennent et selon la ou les clientèles qu'ils desservent.

Les acteurs de l'arrondissement sont présentés dans les pages qui suivent selon de plus grandes divisions comprenant plusieurs secteurs d'intervention soient : concertation et association, social et communautaire, employabilité et formation, culturel et récréo-culturel, les communautés culturelles, santé & services sociaux, environnement, défense des droits, et développement économique.

Il est important de mentionner qu'il n'est aucunement question d'évaluer la quantité et la qualité des services offerts par les organismes. Aussi, le même organisme pouvant offrir des services pour plus d'un secteur d'intervention, ces données ne sont pas cumulatives.

Ce portrait des acteurs présents sur le territoire de Centre-Nord vise:

- à observer la diversité des interventions dans Centre-Nord;
- à démontrer la complexité des enjeux et l'ampleur des besoins d'une population défavorisée et marginalisée;
- et, à apporter une meilleure vision d'ensemble des services offerts à la population et des clientèles desservies.

Cependant, nous ne sommes pas en mesure actuellement de déterminer s'il y a suffisamment d'organismes et de services offerts à la population, ni si toutes les clientèles sont desservies.

Nombre d'organismes selon le type par secteurs d'intervention

La nature des activités offerte par les organismes démontre qu'il est fréquent que les organismes offrent des activités dans plusieurs secteurs d'intervention et qu'ils desservent plusieurs clientèles.

Le tableau 17 indique qu'il y a 371 organismes sans but lucratif et 31 organismes publics et parapublics dans Centre-Nord. On retrouve le plus d'organismes agissant dans les secteurs suivant : le loisir (132), les services de garde (64), la culture (64), l'éducation (50) et la santé & services sociaux (49), la justice & défense des droits (38), l'alimentation (35), l'insertion sociale et l'insertion en emploi (34), l'écoute & référence (32) et la concertation (27).

De plus, les secteurs d'intervention du bénévolat (21), de l'environnement & recyclage (21), de l'habitation & hébergement (21), du développement social (16), des relations interculturelles (16), et de l'alphabétisation & francisation (13) comprennent un bon nombre

¹⁵ Les données relatives aux acteurs de l'arrondissement proviennent de répertoires et listes d'organismes, de la Ville et de ministères. Cette liste a été validée par des intervenants de quartier afin de s'assurer d'avoir un portrait le plus fidèle possible.

d'organismes. Enfin, le décrochage scolaire (10), le développement économique (9), le développement local (9), la communication (7) et l'immigration & interprétariat (6) sont également couverts.

Vous constaterez que plusieurs secteurs d'intervention ne semblent pas couverts par les organismes publics et parapublics, c'est souvent parce que le "gouvernement" finance les OSBL pour offrir ces services. Dans cette optique, il faut considérer les services des OSBL et des organismes publics et parapublics de façon complémentaire. Par exemple:

- les OSBL offrant des services de garde, des services d'entretien ménager, d'habitation et de logements sociaux sont financés par un, deux ou trois paliers de gouvernement, par un organisme public, ou bien par un fonds géré par un organisme public ou un OSBL;
- les services de médiation familiale sont subventionnés par le gouvernement provincial qui mandate des professionnels¹⁶ pour offrir ces services;

La population est aussi desservie par d'autres organismes à l'extérieur de l'arrondissement, tout comme des organismes situés dans Centre-Nord offrent des services à la population de d'autres territoires.

¹⁶ Les professionnels pouvant pratiquer la médiation familiale sont les avocats, notaires, psychologues, travailleurs sociaux et les conseillers en orientation.

Tableau 17
Nombre d'organismes sans but lucratif, publics et parapublics selon les secteurs d'intervention¹⁷

Secteurs d'intervention	OSBL Vill.	OSBL St-M	OSBL P. Ex	OSBL C-N	Publics & parapublics C-N	Total	74 OSBL comm.cult .
Alimentation	13	11	11	35	0	35	9
Alphabétisation & Francisation	4	4	5	13	6	19	6
Bénévolat	10	4	7	21	0	21	7
Communication	3	4	0	7	4	11	0
Concertation	6	7	14	27	12	39	3
Consommation	1	0	0	1	0	1	0
Culture	29	10	25	64	3	67	33
Décrochage scolaire	3	1	6	10	5	15	4
Développement économique	3	2	4	9	1	10	2
Développement local	2	1	6	9	2	11	0
Développement social	3	3	10	16	3	19	2
Disparition suspecte	1	0	0	1	0	1	0
Écoute & Référence	19	8	5	32	6	38	10
Éducation	34	14	2	50	40	90	12
Endettement	1	0	0	1	0	1	0
Entretien ménager	2	0	0	2	0	2	0
Environnement - Recyclage	8	9	4	21	1	22	0
Habitation & Hébergement	8	7	6	21	0	21	1
Immigration & Interprétariat	4	0	2	6	1	7	6
Insertion sociale et en emploi	14	11	9	34	3	37	8
Justice & Défense des droits	19	12	7	38	7	45	6
Loisirs	54	40	38	132	6	138	34
Médiation familiale	0	0	3	3	0	3	2
Patrimoine	2	0	1	3	0	3	1
Relations interculturelles	9	1	6	16	1	17	6
Santé & services sociaux	22	16	11	49	6	55	13
Services de garde	24	27	14	64	0	64	2

3.3.1 Préoccupations générales des OSBL

Un grand nombre de services est offert par les OSBL. Ces derniers ont des préoccupations concernant les services qu'ils offrent à une population défavorisée et souvent marginalisée.

L'instabilité financière est une préoccupation constante pour les organismes. Elle occasionne des inconvénients notamment sur le roulement du personnel et l'incertitude quant à la capacité de continuer à offrir les mêmes services à la clientèle et en nombre aussi important.

¹⁷ Les organismes répertoriés le sont selon les secteurs d'intervention que vous retrouvez dans le tableau 17. Nous sommes conscients qu'il y a d'autres secteurs d'intervention dans l'arrondissement et qu'il est possible que la liste comporte certaines imperfections.

Les OSBL ont généralement 80% de leur budget alloué à la masse salariale. Ainsi une coupure de budget amène nécessairement une diminution de services faute de personnel.

Les organismes sont généralement subventionnés à partir d'un fonds ou d'un programme finançant une partie de leurs activités seulement. Ce financement "partiel" crée des situations délicates notamment:

- en finançant une partie des activités de l'organisation seulement, cela favorise peu le développement global de l'organisme;
- l'organisme est parfois en situation de survie, ce qui l'amène à faire des choix de "magasinage de fonds" et de s'arrimer aux services financés par les fonds et programmes, ce qui entraîne un changement d'activité;
- la non-récurrence du financement oblige l'organisme à faire de la recherche et des demandes de financement chaque année et souvent au six mois.

3.3.2 Préoccupations spécifiques à Centre-Nord

La présence des communautés culturelles est une caractéristique importante de la population dans Centre-Nord. Il faut donc offrir dans l'arrondissement Villeray, St-Michel, Parc Extension des services en nombre suffisant pour répondre à leurs besoins. De plus, il est nécessaire de tenir compte des éléments suivants dans l'offre de service:

- La diversité culturelle augmente continuellement;
- Une grande partie de la population ne connaissant ni le français, ni l'anglais des services sont nécessaires dans d'autres langues;
- Les nouveaux arrivants, les réfugiés et les immigrants ont besoin de services spécialement adaptés à leur besoins.

Les organismes oeuvrant auprès des communautés culturelles offrent leurs activités à la clientèle locale des quartiers de l'arrondissement et de la région montréalaise.

Certains organismes concentrent leurs activités auprès d'une communauté ethnique, d'autres auprès de plusieurs communautés. Les organismes qui offrent leurs services à l'ensemble de la population interviennent aussi auprès d'une clientèle multiethnique.

3.3.3 Secteurs d'intervention des acteurs

Des 371 OSBL de l'arrondissement, plus de la moitié (207, 55%) offre des services dans l'un des vingt-sept secteurs d'intervention identifiés. Le quart (90, 24,1%) offre des services dans deux secteurs d'intervention, un sur dix dans trois secteurs d'intervention et un sur vingt dans quatre secteurs d'intervention. Également, un organisme sur vingt offre des services dans cinq à huit secteurs d'intervention.

3.3.4 Clientèles desservies par les acteurs

Après avoir identifié quatorze types de clientèle, nous constatons qu'un grand nombre d'organismes offre des services à l'ensemble de la population (106). Plusieurs organismes desservent aussi les communautés culturelles (74), les personnes âgées (65), les enfants de 0 à 5 ans, les familles (42), les enfants (36) de 6 à 12 ans et les adolescents (31) de 13 à 17 ans.

De plus, 24 organismes rendent des services aux personnes démunies, 19 aux jeunes adultes de 10 à 30 ans, 17 aux femmes, 10 aux personnes handicapées, 5 aux personnes avec des problèmes de santé mentale, 1 aux personnes atteintes de cancer et 1 aux personnes détenues en libération conditionnelle.

Les trois quart (75,5%) des organismes offrent des services à l'une des clientèles identifiées, un sur cinq à deux clientèles, et un sur vingt a ciblé de trois à cinq clientèles.

Tableau 18
Nombre d'organismes dans Centre-Nord selon la clientèle desservie

Clientèles	Villeray	Saint-Michel	Parc Ext.	Centre-Nord
Personnes démunies	8	8	8	24
Communautés culturelles	24	10	40	74
Enfants (0-5 ans)	24	20	13	57
Enfants (6-12 ans)	18	11	7	36
Adolescents (13-17 ans)	13	10	8	31
Jeunes adultes (18-30 ans)	9	5	5	19
Familles	14	18	10	42
Femmes	6	7	4	17
Personnes âgées	26	23	16	65
Personnes atteintes du cancer	1	0	0	1
Personnes handicapées	6	2	2	10
Personnes avec probl. de santé mentale	3	2	0	5
Détenues en libération conditionnelle	0	1	0	1
Toute la population	55	38	13	106

3.3.5 Les acteurs de l'arrondissement Villeray/St-Michel/Parc Extension

Dans les pages qui suivent vous trouverez un portrait des acteurs de l'arrondissement selon leurs secteurs d'intervention.

3.3.5.1 Acteurs de la concertation et association

Communication

Le secteur d'intervention « communication » regroupe les organismes qui par le moyen d'un journal communautaire ou de quartier, de revues ou autres outils de communication diffusent leurs activités ou celles des autres organismes. Cet outil devient un instrument de communication et de liaison qui contribue au développement social et communautaire.

Il existe quatre journaux locaux dans l'arrondissement. "Le Monde" est un journal communautaire desservant les quartiers Villeray et St-Michel. Le "Progrès de Villeray", le "Journal de St-Michel" et les "Nouvelles de Parc Extension" sont des journaux privés couvrant les activités de quartier. Il y a également plusieurs journaux des communautés ethniques grecques, italiennes et hispanophones qui circulent dans l'arrondissement. De plus, dans chacun des quartiers, des organismes conçoivent des bottins de services et d'organismes.

Tables de concertation de quartier

Au cours des dix dernières années, la concertation s'est beaucoup développée dans les trois quartiers de l'arrondissement. Dans Parc Extension, le Regroupement en aménagement de Parc Extension (RAMPE), Parc Extension - Quartier en santé (PEQS) et la Coalition jeunesse de Parc Extension (CJPE) sont des regroupements actifs qui travaillent à développer des projets, des activités et des événements pour la population.

Dans St-Michel, Vivre St-Michel en santé (VSMS) est un mouvement de concertation intersectoriel et multiréseaux visant l'amélioration des conditions de vie de la population du quartier. Il comprend un comité de développement économique, un comité d'alimentation, une table de concertation enfance-famille, le Groupe Action Jeunesse, le comité de rapprochement interethnique, le comité de développement et d'aménagement du site Francon et la Ressource culturelle de St-Michel.

Dans Villeray, le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV), le Comité de développement local de Villeray, la Table de concertation jeunesse Villeray/Petite-Patrie et le Conseil de développement culturel regroupent les principaux acteurs agissant dans le quartier.

Pour chacune des tables de concertation, il y a des comités ou groupes de travail qui développent des projets en fonction des priorités identifiées et validées par l'ensemble des partenaires lors de forums bi-annuels ou tri-annuels. Des projets en partenariat et en collaboration sont mis sur pied. Plusieurs des tables de concertation sont incorporées et bénéficient maintenant de financement dans le cadre de l'entente de Centraide, de la Ville de Montréal et de la Régie régionale de la santé.

Associations commerciales et professionnelles

Neuf associations commerciales sont situées dans l'arrondissement soit 5 à Villeray, 3 à St-Michel et 1 à Parc Extension. Il s'agit d'associations de gens d'affaires, de commerçants et de professionnels exerçant le même métier.

De plus, 12 associations professionnelles sont présentes dans l'arrondissement. Elles proviennent de diverses professions mais elles sont principalement issues du milieu de l'éducation.

Conseils d'établissement scolaire

Depuis septembre 1998, suite à la réforme de l'éducation, les Commissions scolaires ont un Conseil d'établissement dans chaque école primaire et secondaire ainsi que dans les établissements de formation professionnelle. Ces conseils d'établissement ont un rôle de conseil d'administration. Ils sont composés d'une majorité de parents, d'enseignants, du personnel de soutien, du directeur de l'école et de deux représentants de la communauté.

Conseil de quartier

La ville de Montréal a un conseil de quartier pour chacun des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension.

Comité aviseur des postes de police de quartier

Les postes de police de quartier comprennent chacun un comité aviseur.

Nombre grandissant de lieux de concertation

Nous assistons présentement à une "multiplication" des lieux de concertation, à une complexité de cette forme de travail et à une variété grandissante de partenaires et d'acteurs s'unissant dans le développement local.

3.3.5.2 Acteurs du développement social et communautaire

Les organismes œuvrant dans le développement social et communautaire offrent des services sur mesure à une clientèle défavorisée et souvent marginalisée. La pauvreté financière, l'absence de services et d'équipements collectifs adéquats et l'isolement des personnes ou des familles sont des facteurs qui contribuent à marginaliser les gens. De manière générale, les acteurs sociaux et communautaires travaillent à améliorer les conditions de vie de la population.

Depuis plus d'une dizaine d'année, le développement social et communautaire se réalise aussi à travers des actions concertées entre les acteurs de l'arrondissement.

Alimentation

Trente-trois organismes offrent un support alimentaire dont 12 desservent la population de Villeray, 11 celle de St-Michel dont 1 organisme de concertation et 10 celle de Parc Extension. Certaines activités sont organisées en concertation avec plusieurs partenaires en cours d'année.

Les interventions des organismes en support alimentaire sont les suivantes: les popotes roulantes dont la clientèle est principalement des personnes âgées, les comptoirs alimentaires organisés par les groupes œuvrant dans d'autres secteurs d'intervention et les cuisines collectives. Les jardins communautaires peuvent être ajoutés puisqu'ils permettent aux résidents de bénéficier d'un terrain pour faire la culture de fruits et légumes.

Habitation – hébergement

La population de l'arrondissement est majoritairement (74,8%) locataire. Près de 50% des ménages (21 250) consacrent plus de 30% de leur revenu brut aux coûts d'habitation. Ce taux s'élève à 54 % dans Parc Extension.

Selon l'Office municipal d'habitation de Montréal, on compte dans l'arrondissement 2 347 logements de type Habitation à loyer modique (H.L.M.) ou Supplément au loyer privé (S.L.P.). On en dénombre 802 à Villeray, 1 144 à St-Michel et 401 à Parc Extension. Actuellement, seul le programme Accès Logis permet le développement de nouveaux logements sociaux au Québec. Ainsi peu de nouveaux logements sociaux sont prévus malgré une demande élevée. Les listes d'attente comportent 532 ménages à Villeray, 791 à St-Michel et 345 à Parc Extension. Cette demande correspond à plus de la moitié du nombre de logements disponibles.

Chaque quartier a un organisme qui milite en faveur des droits des locataires : l'Association des locataires de Villeray, le Comité d'action Parc Extension et le Comité logement de St-Michel. Également, dix associations de locataires sont présentes dans les habitations pour

les 55 ans et plus. Neuf organismes similaires se trouvent aussi dans les habitations à loyer modique. Ces organismes soutiennent des projets de logements spéciaux, des activités de loisirs et des activités de soutien.

Plusieurs projets d'habitation sociale pour les familles ou pour des clientèles spécifiques existent ou sont en phase de développement. Les tables de concertation de quartier travaillent activement avec les comités de locataires et les Groupes de ressources techniques (CDH et ROMEL) à développer des projets en fonction des besoins locaux. Les coopératives d'habitation, les résidences pour personnes âgées, pour personnes handicapées ou en perte d'autonomie et pour les jeunes sont aussi des acteurs en habitation.

Services de garde à l'enfance

La population de l'arrondissement est l'une des plus jeunes de Montréal. En effet, l'arrondissement compte 9 825 enfants âgés entre 0-4 ans soit un taux de 6,9% comparativement à 5,8% à Montréal, et 8 004 enfants âgés entre 5 et 9 ans. Ces groupes d'âge ont une représentation particulièrement importante à St-Michel et à Parc Extension.

Les parents de l'arrondissement peuvent compter sur 67 services de garde à l'enfance. Ces services sont les Centres à la petite enfance, les garderies privées, les services de garde en milieu scolaire et autres services de gardiennage offerts aux parents par les coopératives jeunesse de service, par les halte-garderies et par le réseau de gardiennage à St-Michel.

À Villeray, les 7 Centres de la petite enfance et garderies sans but lucratif offrent 452 places. Les 8 garderies privées comptent 264 places. Il y a également 8 services de garde en milieu scolaire. À St-Michel, les 8 Centres à la petite enfance et garderies sans but lucratif offrent 416 places. Les 8 garderies privées comptent 417 places. Il y a également 9 services de garde en milieu scolaire. À Parc Extension, les 2 Centres à la petite enfance offrent 155 places. Les 8 garderies privées comptent 374 places. Il y a également 2 services de garde en milieu scolaire.

Bénévolat

Il est difficile d'obtenir un portrait exact du bénévolat effectué dans l'arrondissement, pourtant plusieurs activités de diverses natures peuvent se dérouler principalement grâce aux services des bénévoles. Toutefois, il est possible d'identifier les organismes qui forment des bénévoles, les orientent vers la clientèle et les supervisent.

Vingt (20) organismes offrent des services qui sont dispensés par des bénévoles. On retrouve des bénévoles principalement dans les services de l'alimentation, de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Consommation

La plupart des organismes qui défendent les droits des consommateurs desservent la population de l'île de Montréal.

Le seul organisme en consommation situé dans l'arrondissement est l'Association coopérative d'économie familiale – Nord de Montréal (ACEF). On y trouve des services de consultation budgétaire et des services d'aide aux consommateurs.

Écoute et référence

Les services d'écoute et de référence sont offerts par 31 organismes qui œuvrent en général dans plusieurs secteurs d'intervention. Pour certains organismes, il s'agit d'un volet intégré à l'ensemble de leurs activités.

Lieux de culte

Les lieux de culte sont des endroits de pratiques religieuses mais aussi de rassemblements de citoyens. Les personnes responsables des lieux de cultes sont des acteurs potentiels pour le développement social et communautaire de l'arrondissement. Ils sont en contact avec la population, peuvent transmettre de l'information et disposer d'outils de communication. On trouve 26 lieux de culte à Villeray, 23 à Saint-Michel et 26 à Parc Extension.

Ces lieux sont le reflet de la diversité ethnique montréalaise. On trouve des églises catholiques, orthodoxes russes, grecques, presbytériennes, évangéliques, pentecôtistes, adventistes, des temples bouddhistes et des mosquées. Nous avons relevé 14 organisations religieuses qui œuvrent auprès des résidants de l'arrondissement.

3.3.5.3 Acteurs du développement de l'employabilité et la formation

Insertion à l'emploi/insertion sociale

On dénombre 38 organismes offrant des services en insertion à l'emploi et en insertion sociale dans l'arrondissement Centre-Nord, dont 4 ne sont pas situés sur le territoire de l'arrondissement. Parmi ceux-ci, 9 desservent l'ensemble de la population de l'arrondissement, 15 desservent la population de Parc Extension, 17 celle de St-Michel et 13 celle de Villeray.

Treize sont situés sur le territoire de l'arrondissement mais desservent la population de la ville de Montréal.

Établissements d'enseignement

La liste des établissements d'enseignement (Annexe VI) compte 21 écoles primaires, 9 écoles secondaires, 5 écoles offrant des formations spécialisées, et 5 s'occupant d'éducation aux adultes.

L'arrimage entre les qualifications de la main-d'œuvre locale et les emplois disponibles, l'identification des besoins en formation pour combler les emplois, la promotion de la main-d'œuvre locale auprès des entreprises offrant du travail et la possibilité de bénéficier d'un CAMO pour la réadaptation de la main-d'œuvre sont plusieurs aspects à développer, afin de faire une meilleure adéquation entre les besoins et les services offerts.

Rappelons qu'en 1996, 36,5%¹⁸ de la population active de Centre-Nord était en chômage ou prestataire de la sécurité du revenu et que plus du quart de la population a moins d'une neuvième année de scolarité.

Clientèles

Douze organismes offrent des services pour les jeunes entre 16 et 35 ans (parfois jusqu'à 40 ans) et 22 pour les 18 ans et plus. Quatre organismes desservent la clientèle des 13 à 18 ans, il s'agit de trois coopératives de jeunes et d'une école secondaire avec un programme d'alternance école-travail.

Dix organismes desservent les communautés culturelles dont deux sont situés à l'extérieur de l'arrondissement. Quatre organismes desservent spécifiquement les femmes dont deux s'adressent aux communautés culturelles. Deux organismes offrent des services aux personnes handicapées physiquement et intellectuellement, un aux communautés culturelles et un autre a un programme à l'intérieur d'une école secondaire.

Les services d'insertion

Deux organisations sont des entreprises d'insertion à l'emploi, Insère Jeunes pour la clientèle des jeunes de 16 à 25 ans et Renaissance Montréal pour les 18 ans et plus. Les services offerts par les organismes auprès des femmes sont de l'aide au démarrage d'entreprises, de l'insertion socio-professionnelle et des services de placement. Les services offerts aux clientèles 16 à 35 ans et 18 ans et plus comprennent des programmes de diverses natures. On y trouve des lieux d'école-travail principalement pour les 16 à 21 ans, d'entreprise/école, de recherche d'emploi, d'entreprise d'insertion et des programmes de formation en pré-employabilité.

¹⁸ En juin 1996 la population active de Centre-Nord est de 65 800. En juin 1998, il y avait 17 590 prestataires de la sécurité du revenu et 6 472 prestataires d'assurance emploi, ce qui donne 36,5% de la population active sans emploi.

Onze organismes offrent des formations spécifiques telles la céramique et la sérigraphie, l'aide à la cuisine, la bureautique et l'informatique, la couture et des formations concernant les métiers non-spécialisés comme la vente, le camionnage, la conciergerie et la réparation de micro-ordinateur.

Il n'y a pas de Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) dans l'arrondissement, mais les quartiers Villeray et St-Michel sont desservis par le Carrefour Jeunesse Emploi Rosemont / Petite-Patrie. Le quartier Parc Extension n'est pas encore desservi.

Décrochage scolaire

Le nombre de jeunes de 15 à 24 ans dans Centre-Nord qui ne fréquentent pas l'école s'élève à 35,8%. Onze organismes offrent des activités de prévention du décrochage scolaire. Trois organismes sont situés à Villeray, 5 dans St-Michel et 7 dans Parc Extension. On peut ajouter à ces ressources celles dispensées par le milieu scolaire et les organismes populaires en alphabétisation.

Alphabétisation et francisation

Selon le document d'Espace Alpha intitulé « Regards sur la situation de l'alphabétisme au Québec » le décrochage scolaire des jeunes est un phénomène qui aura à moyen ou long terme des impacts significatifs sur le taux d'analphabétisme au Québec. En effet, avec moins de neuf années de scolarité, le risque qu'une personne soit un jour analphabète fonctionnelle est plus élevé. Une enquête réalisée par Statistique Canada démontre que les personnes avec de faibles capacités de lecture ont moins de chance de trouver un emploi. Cet emploi sera plus souvent précaire, peu spécialisé et moins bien rémunéré. En 1996, 33 385 personnes âgées de plus de 15 ans ont moins d'une neuvième année de scolarité. Donc 1 personne sur 4 pourrait avoir besoin d'alphabétisation à divers degrés.

Quant à la francisation, elle est nécessaire pour l'intégration du nouvel arrivant au marché du travail et pour faciliter l'insertion sociale à la société d'accueil. Dans Centre-Nord, 10 795 personnes ne connaissent ni le français ni l'anglais. Selon les intervenants, la mobilité d'un bon nombre de personnes se trouvant en situation d'insertion sociale est généralement plus restreinte. C'est pourquoi, ils considèrent que les services reliés à l'insertion sociale devraient être offerts à proximité du domicile et être accompagnés de services de garde et de référence.

La majorité de la population étant d'origine ethnique, le contexte de francisation et d'alphabétisation est complexifié. Plusieurs intervenants en alphabétisation croient qu'il est préférable d'alphabétiser la personne dans sa langue maternelle et par la suite de la franciser. Certains organismes offrent déjà l'alphabétisation en langue créole, espagnole et portugaise. Alors qu'au COFI, les personnes analphabètes ont tous accès à la francisation.

L'arrondissement compte 14 organismes offrant des activités d'alphabétisation ou de francisation. Ce sont des organismes sans but lucratif, sauf le Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) qui est une ressource du secteur public.

3.3.5.4 Acteurs du développement culturel et récréo-culturel

Culture

Les activités culturelles et récréo-culturelles contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidants en favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance. L'art et la culture permettent d'établir des liens entre les résidants, de faire connaître les créateurs, les artistes et les artisans qui résident dans l'arrondissement, ainsi que les organismes qui créent les événements artistiques. Les acteurs du développement culturel donne de l'emploi localement, génèrent des retombées économiques et créent des liens entre les diverses communautés culturelles et artistiques de Centre-Nord et de Montréal.

L'arrondissement Centre-Nord est propice au développement culturel et récréo-culturel. La présence de nombreux organismes culturels et la richesse de la diversité ethnoculturelle de la population pourraient contribuer de façon appréciable au développement de l'économie locale. La maison de la culture Villeray/St-Michel/Parc Extension est un acteur important qui rend accessible des activités culturelles à la population. L'organisme Créations ETC... organise également depuis plusieurs années un événement provincial "Vue sur la relève" dans le quartier Villeray.

Le nombre d'organismes à vocation culturelle ou socioculturelle est important particulièrement dans les quartiers Villeray et Parc Extension. On trouve 23 organismes à Parc Extension, il s'agit presque exclusivement d'associations socioculturelles représentant les différentes communautés ethniques présentes dans le quartier.

À Villeray, un Conseil de la culture a été mis sur pied en 1997 afin de promouvoir la culture dans le quartier. De plus, 29 organismes s'affairent dans divers domaines de la culture dont le théâtre, le chant, la promotion et le développement des arts dont 2 organismes dans le domaine patrimonial. Le quartier compte également de nombreux créateurs qui y résident et contribuent par leurs présences au développement du secteur artistique.

Dans St-Michel, une ressource culturelle travaille actuellement à développer ce secteur dans le quartier.

Loisirs

Les activités offertes par les organismes de loisirs s'inscrivent aussi dans le développement récréo-culturel. Ces organismes contribuent à améliorer la qualité de vie des résidants. Ils sont souvent en partenariat avec la Ville de Montréal.

Les organismes de loisirs sont nombreux dans chaque quartier de l'arrondissement. On en dénombre 49 à Villeray, 37 à St-Michel et 37 à Parc Extension. Plusieurs de ces organismes se retrouvent aussi dans d'autres secteurs d'intervention comme la culture et l'éducation.

Certains s'adressent exclusivement aux personnes âgées et d'autres aux jeunes entre 12 et 18 ans, notamment à travers les Centres Jeunesse 2000.

3.3.5.5 Acteurs auprès des communautés culturelles

Compte tenu de l'importance de la présence de groupes ethniques dans l'arrondissement, nous avons répertorié les organismes qui par leurs contacts fréquents avec les diverses communautés peuvent agir comme acteur du développement local.

Organismes œuvrant auprès des communautés culturelles

Les 74 organismes de l'arrondissement offrant des services spécifiquement à une communauté ou plusieurs communautés culturelles, le font principalement dans les secteurs d'intervention du loisir, de la culture, de la santé & services sociaux, de l'éducation, de l'alimentation, du bénévolat, de l'alphabétisation & francisation, de l'insertion sociale & insertion en emploi, de l'immigration & interprétariat, de la justice & défense des droits, et des relations interculturelles.

Caractéristiques de la population ethnoculturelle de l'arrondissement Centre-Nord

Dans Centre-Nord, 63,7% de la population soit 77 260 personnes sont d'une autre origine ethnique que canadienne. Ce taux s'élève à 94,4% dans Parc Extension et 66,0% dans Saint-Michel. Les résidents de Centre-Nord appartiennent à 79 origines ethniques. Toutefois ces origines ethniques ne sont pas toujours représentées par un grand nombre d'individu. Les groupes ethno-culturelles les plus importants de Villeray sont: italien, portugais, haïtien, vietnamien, espagnol, libanais et chinois. Ceux de St-Michel sont: haïtien, italien, chinois, portugais, vietnamien, cambogien, espagnol, salvadorien et guatémaltèque. Dans Parc Extension, ce sont les grecs, les indiens de l'Inde, les haïtiens, les bangladeshis, les pakistanais, les italiens, les polonais, les vietnamiens, les srilankais, les arméniens et les turcs.

Ressources communautaires, sociales, culturelles et économiques pour les communautés ethnoculturelles de l'arrondissement

Dans Centre-Nord, 67 organismes œuvrent spécifiquement auprès des communautés ethnoculturelles. Ces organismes possèdent leurs bureaux dans Centre-Nord mais dispensent aussi leurs services à l'ensemble de la population ethnique de Montréal

Dans Villeray, 9 organismes s'adressent à l'ensemble des groupes et 13 à des groupes spécifiques. Deux organismes offrent leurs services à la communauté asiatique, cinq à la communauté italienne, trois à la communauté haïtienne et un aux communautés de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et de la Roumanie.

Dans Saint-Michel, 5 organismes s'adressent à toutes les communautés et 3 aux communautés noire et haïtienne.

Dans Parc Extension, 4 organismes s'adressent à l'ensemble des groupes et 34 s'adressent à une communauté. Parmi ceux-ci, 24 organismes dispensent des services et des activités à la communauté grecque, 4 à la communauté haïtienne, 3 à la communauté sud-asiatique et 1 aux communautés du Moyen-Orient et arménienne.

À l'extérieur de l'arrondissement 38 organismes offrent aussi des services s'adressant à l'ensemble des communautés ethnoculturelles. Vingt d'entre eux dispensent des services peu importe l'origine ethnique des personnes et 18 soutiennent une communauté en particulier.

Ces organismes sont situés dans les autres arrondissements de la ville de Montréal ou dans des villes limitrophes (St-Léonard, Montréal-Nord, Verdun).

Tableau 19

Nombre d'organismes localisés dans Centre-Nord qui œuvrent auprès d'une ou plusieurs communautés culturelles – Centre-Nord et Montréal

	Une communauté	Toutes les communautés	Total
Villeray	13	9	22
Saint-Michel	3	4	7
Parc Extension	34	4	38
Total Centre-Nord	50	17	67
Montréal et environs	18	20	38
Total – Centre-Nord et Mtl	68	37	105

Tableau 20
Nombre d'organismes desservant les divers origines ethnoculturelles Centre-Nord /
Montréal et ses environs

	Villeray	Saint-Michel	Parc Extension	Montréal /Environs	Total
Origines ethnoculturels					
Africains et noirs	0	1	1	3	5
Arméniens	0	0	1	1	2
Asiatiques est et sud-est*	2	0	0	6	8
Grecs	0	0	24	3	27
Haïtiens	3	2	4	1	8
Amérique latine*	1	0	2	1	5
Italiens	5	0	1	1	4
Moyen-Orient*	2	0	1	1	3
Roumains	1	0	0	0	1
Sud-Asiatiques*	0	0	3	1	4
Tous les groupes	9	5	5	20	38
Total des organismes	23	8	42	38	

* Asiatiques d'est et du sud-est : vietnamien, chinois, cambodgien

* Amérique latine : salvadorien, guatémaltèque et péruvien

* Moyen-Orient : libanais, marocain

* Sud-asiatiques : indien de l'Inde, bangladesh, pakistanais, sri-lankais

Types de ressources disponibles pour les communautés ethnoculturelles de l'arrondissement

Dix-neuf secteurs d'intervention sont couverts par les organismes de Centre-Nord et de Montréal¹⁹ qui oeuvrent auprès des communautés ethnoculturelles. C'est dans le domaine de la culture et des loisirs que l'on retrouve le plus d'organismes. Il est à remarquer que Parc Extension accueille plusieurs organismes dans le domaine de la culture et des loisirs, il s'agit principalement d'organismes de la communauté grecque.

Dans l'arrondissement Centre-Nord, les organismes qui offrent des services en santé et services sociaux (13), en éducation (12) et en écoute et référence (10) sont les plus nombreux. Les organismes en insertion à l'emploi et en insertion sociale auprès des communautés culturelles s'élèvent à 22 soit 8 dans Centre-Nord et 14 à Montréal et ses environs.

On dénombre 19 organismes en alphabétisation et francisation dont 6 dans Centre-Nord et 13 à Montréal. Compte tenu de la problématique liée à la francisation et à l'alphabétisation, on

¹⁹ Les organismes de Montréal et des environs ont été répertoriés à partir du répertoire du Grand Montréal, donc nous sommes conscients que d'autres organismes soutiennent aussi les communautés culturelles.

peut supposer que des interventions en plus grand nombre favoriseraient les communautés ethniques de l'arrondissement.

Les autres organismes de Centre-Nord et de Montréal offrent des services en interprétariat (13) en support alimentaire (13), en relations interculturelles (12), en justice et défense des droits (8), en bénévolat (7), en décrochage scolaire (5), en habitation et hébergement (5), en concertation (4) principalement dans Parc Extension, en médiation familiale (3), en développement économique et social exclusivement dans Centre-Nord et en patrimoine (1).

3.3.5.6 Acteurs en environnement et recyclage

L'arrondissement compte 5 Éco-quartiers, un dans Parc Extension, trois dans Villeray pour chaque district électoral municipal et un dans St-Michel qui gère le programme Éco-Quartier pour les trois districts électoraux. Le PARI St-Michel est un organisme s'occupant des questions environnementales et d'aménagement urbain du quartier, notamment concernant les sites d'enfouissement des déchets et de neiges usées, ainsi que les Éco-quartiers.

D'autres organismes en environnement desservent l'ensemble de Montréal. Il s'agit de Renaissance Montréal, une entreprise d'insertion à l'emploi qui recycle des vêtements et des meubles, du Centre de formation et de récupération (CFER) et du Complexe environnementale de la Ville de Montréal.

3.3.5.7 Acteurs en santé et services sociaux

Il est généralement reconnu qu'une population socio-économiquement défavorisée risque d'avoir davantage de problèmes de santé. Dans Centre-Nord, 49 organismes offrent des services visant l'amélioration de la santé de la population. On en compte 22 à Villeray, 16 à St-Michel et 11 à Parc Extension.

La santé est prise ici au sens large. Plusieurs organismes font de l'éducation, d'autres apportent du support à des clientèles présentant diverses problématiques. Certains organismes utilisent des approches différentes dont la zoothérapie et la thérapie par le jeu. Des organismes travaillent auprès de ceux qui ont besoin de services de retrouvailles, d'autres auprès des personnes atteintes du SIDA, et d'autres auprès des aidants naturels. Ces organismes travaillent souvent dans plusieurs secteurs d'intervention complémentaires, ou encore avec différents types de clientèles. Plusieurs offrent des services à l'ensemble de la population montréalaise.

Soulignons à St-Michel et Villeray, la présence de 4 groupes qui offrent des interventions pour une clientèle de 0 à 5 ans. Dans Parc Extension, 10 organismes interviennent dans le domaine de la santé et des services sociaux. Six groupes ont pour clientèles les communautés culturelles et 4 oeuvrent auprès des adolescents.

On retrouve un hôpital général (Jean-Talon), un hôpital spécialisé en rééducation, un hôpital de soins de longues durées (Centre hospitalier St-Michel), un hôpital psychiatrique et trois CLSC.

Deux centres spécialisés en rééducation, trois services de soins à domicile et 206 cabinets de médecins généralistes et spécialistes en médecine traditionnelle et alternative reliés aux domaines de la santé physique, psychologique et dentaire complètent la liste des intervenants en santé et services sociaux.

3.3.5.8 Acteurs de la défense des droits des personnes ou des groupes

Justice et défense de droits

Il y a 36 organismes ou regroupements travaillant à la défense des droits des personnes ou des groupes de personnes dans Centre-Nord. Parmi eux, on trouve 9 associations de locataires d'une habitation en particulier et 3 associations ou comités de locataires offrant des services à la population d'un quartier. Plusieurs font de la défense des droits des groupes défavorisés ou marginalisés. On trouve 6 organismes s'adressant aux personnes issues des communautés culturelles, 4 aux personnes âgées, 4 aux jeunes enfants, 2 aux travailleurs, 2 aux assistés sociaux, 3 à la clientèle du quartier, et un organisme respectivement pour les services juridiques, le transport adapté, le droit à l'éducation, les femmes et les victimes d'abus professionnel et thérapeutique.

Syndicats

Plusieurs formations syndicales sont présentes dans Centre-Nord soit 18 syndicats ouvriers situés principalement dans Villeray et St-Michel.

Il y a également de nombreux syndicats dans les secteurs publics et para-publics (section locale), ainsi que dans les entreprises.

3.3.5.9 Acteurs du développement économique

Les acteurs économiques apparaissent dans la section suivante traitant de l'entrepreneuriat et dans la section précédente sur les entreprises. En somme, on peut rappeler qu'il y a 3 604 entreprises et commerces (incluant les OSBL), 3 970 travailleurs autonomes, les institutions financières, les institutions publiques (DRHC, CLE, Service de développement économique de la Ville) et 21 associations professionnelles et commerciales.

3.3.6 Les caractéristiques des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension

Nous avons déjà mentionné que la population des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension est défavorisée et que les besoins sont considérables. Dans chacun des quartiers, les organismes et les tables de concertation développent des projets et des services, afin de répondre le plus adéquatement possible, aux différents besoins qui leurs sont manifestés. Ainsi, tous oeuvrent sur un ensemble de problématiques.

Les tables de concertation locale en plus d'agir sur plusieurs problématiques exercent aussi un rôle politique, un rôle de défense des droits sociaux et des intérêts de quartier. Elles sont des instances reconnues par les bailleurs de fonds comme répondant du quartier représenté. La dynamique de la concertation change actuellement. De plus en plus de nouveaux comités et regroupements se forment pour mieux représenter les intérêts locaux.

Le tableau 21 contient un complément d'informations sur les quartiers de Centre-Nord. Il complète le portrait de l'arrondissement et permet d'observer les caractéristiques respectives des trois quartiers.

Tableau 21 – Caractéristiques²⁰ des quartiers Villera y, St-Michel et Parc Extension.

	Villera y	St-Michel	Parc Extension
Population	<ul style="list-style-type: none"> - 61 050 résidants - origine ethnique can.: 54,7% - langue maternelle français & anglais: 67,2% - unité à faible revenu: 43,0% 	<ul style="list-style-type: none"> - 52 315 résidants - origine ethnique can.: 34,0% - langue maternelle français & anglais: 49,6% - unité à faible revenu: 47,0% 	<ul style="list-style-type: none"> - 29 880 résidants - origine ethnique can.: 5,7% - langue maternelle français & anglais: 20,0% - unité à faible revenu: 61,9%
Densité de population	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie: 4,8 km₂ - Densité: 12 718 hab./km₂ 	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie : 9,2 km₂ - Densité : 5 686 hab./ km₂ (46% territoire occupé par les carrières Francon et Miron) 	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie: 1,6 km₂ - Densité: 18 675 hab./ km₂
Limites de quartier	<ul style="list-style-type: none"> - ouest: voie ferrée du CP - est: rue d'Iberville - nord: aut. métropolitaine - sud: Jean - Talon Est 	<ul style="list-style-type: none"> - ouest: Papineau – Bélanger²¹ - est: 24 ième avenue - nord: voie ferrée du CN - sud: Bélanger 	<ul style="list-style-type: none"> - ouest: de l'Acadie - est: voie ferrée du CP - nord: autoroute métropolitaine - sud: voie ferrée du CN
Barrières²² Physiques/ Enclavement	<ul style="list-style-type: none"> - autoroute métropolitaine - rue St-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> - autoroute métropolitaine - Site du CTED : carrière Miron - Site de déversement des neiges usées : carrière Francon - le boulevard St- Michel 	<ul style="list-style-type: none"> - autoroute métropolitaine - Voies ferrées du CN et CP, clôture de Ville Mont-Royal - Accès est-ouest sont limités
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Bien desservis en transport en commun : 5 stations de métro, plusieurs circuits d'autobus - 1 piste cyclable : nord-sud - Circulation automobile facilitée par l'autoroute mais fort débit de circulation sur les rues nord-sud. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transport collectif déficient – surtout dans nord du quartier (enclavement) - 2 stations de métro, liens est-ouest peu développés, 1 voie rapide (PieIX) - Fort débit de circulation automobile par les grandes artères 	<ul style="list-style-type: none"> - Bien desservis en transport en commun - 2 stations de métro, 1 voie rapide d'autobus (autobus 535), plusieurs autres circuits d'autobus - Débit automobile accentué par l'accès à l'autoroute métropolitaine
Habitation	<ul style="list-style-type: none"> - 50% habitations construites avant 1947 Locataire: 76,9% - 45,2% consacrent plus de 30% du revenu aux coûts du loyer 	<ul style="list-style-type: none"> - 80% habitations construites durant les années 1946-1970 - Peu d'habitation unifamiliale Locataire : 68,9% - 45,3% consacrent plus de 30% du revenu aux coûts du loyer 	<ul style="list-style-type: none"> - 94 % des bâtiments sont des maisons et immeubles résidentielles Locataire : 74,9% - 47,0% consacrent plus de 30% du revenu aux coûts du loyer

²⁰ Vous trouverez aux annexes VII et VIII des documents portant sur les priorités locales de Villera y et St-Michel.

²¹ Papineau jusqu'à l'autoroute métropolitaine et d'Iberville jusqu'à Bélanger

²² Voir la carte sur les enjeux de développement à l'annexe IX.

	Villeray	Saint-Michel	Parc Extension
Équipements collectifs	Dans Centre-Nord, le ratio d'espaces verts est de 0,26 hectare par 1,000 habitants – la norme Montréalaise est établie à 1,07 hectare		
	<p>Parcs et espace vert</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 parc d'arrondissement : parc Jarry - 10 mini-parcs, parc de voisinage et de quartiers <p>Installations culturelles et de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Jeunesse 2 000 et maisons des jeunes : 1 - Centres d'activités : 6 - 2 jardins communautaires - Bibliothèque Le Prévoist - Aréna Jean-Rougeau - Piscines intérieures : 3 - Centre de tennis parc Jarry 	<p>Parcs et espace vert</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 parcs dont plusieurs mini-parcs - absence d'espaces verts dans le nord du quartier <p>Installations culturelles et de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Jeunesse 2 000 et maisons des jeunes : 4 - Centres d'activités : 10 - 4 jardins communautaires - Bibliothèque Saint-Michel - Aréna Saint-Michel - Piscines intérieures : 3 	<p>Parcs et espace vert</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 parcs : 3 de voisinage et 4 mini-parcs, 2 aires de détente <p>Installations culturelles et de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Jeunesse 2 000 et maisons des jeunes : 1 - Centres d'activités : 4 - 1 jardins communautaires - Bibliothèque des Jeunes de Montréal (privée) - Aréna Howie-Morenz
Zones industrielles	<ul style="list-style-type: none"> - au nord du parc Jarry - de Castelnau 	<ul style="list-style-type: none"> - sud de la carrière Miron - Parc ind. Pie IX et Jarry - nord de l'aut. métropolitaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaumont/ave du Parc - zone Durocher
Activités commerciales	Jarry, Jean-Talon Est, Villeray, St-Hubert et St-Laurent	Saint-Michel, Jean-Talon Est, Pie IX, Jarry et Bélanger	Jean-Talon ouest, Ogilvy, St-Roch, Jarry et de Liège
Institutions publiques & para-publiques	<ul style="list-style-type: none"> - CLSC Villeray - Hôpital Jean-Talon - Police de quartier – postes 31 et 32 	<ul style="list-style-type: none"> - CLSC Saint-Michel - C.H.S.L.D. Saint-Michel - Centres Jeunesse Mtl : point de service - Police de quartier – postes 29 et 30 	<ul style="list-style-type: none"> - CLSC Parc Extension - MRCI – Direction générale - Police de quartier – poste 33
Accès Montréal Villeray – Saint-Michel – Parc Extension			
Établissement scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Écoles primaires : 8 - Écoles secondaires : 4 - Éducation des adultes : 2 - Écoles spécialisées : 4 	<ul style="list-style-type: none"> - Écoles primaires : 10 - Écoles secondaires : 4 - Education des adultes : 2 - Écoles spécialisée : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Écoles primaires : 3 - École sec.: Projet Mile End - Éducation aux adultes: 1
Tables de concertation locales	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de développement local de Villeray - Conseil communautaire Solidarités Villeray - Table de concertation jeunesse Villeray/Petite-Patrie - Conseil de développement culturel de Villeray - Conseils d'étab. scolaire : 18 - Comités aviseurs – police de quartier: 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivre St-Michel en santé regroupant sept comités et projets - Conseils d'établissement scolaire : 17 - Comités aviseurs – police de quartier: 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Parc Extension ♦ Quartier en santé - Regroupement en aménagement de Parc Extension - Coalition jeunesse de Parc Extension - Conseils d'établissement scolaire : 5 - Comité aviseur – police de quartier: 1

3.3.7 La CDEC comme partenaire local

Dans le cadre des mandats de réalisation et de suivi du PLACÉE, nous souhaitons confirmer que les interventions de la CDEC s'inscrivent dans une approche de collaboration, de concertation et de partenariat local avec les acteurs socio-économiques de l'arrondissement. La CDEC est un partenaire local et elle participe aux tables et aux comités de quartiers, selon le cas, elle agit comme partenaire actif ou leader sur des projets liés à ces mandats.

L'approche en concertation se définit de la façon suivante:

1. La reconnaissance des organismes communautaires dans le développement.
2. La reconnaissance des tables de concertation locale dans le développement.
3. La reconnaissance des regroupements et associations de gens d'affaires et d'entreprises.
4. La reconnaissance de l'expertise des organismes communautaires compte tenu de l'ampleur du travail qu'ils effectuent et leur contribution dans le développement local.
5. La reconnaissance de l'expertise des entreprises du territoire dans le développement du potentiel économique de l'arrondissement et la création d'une richesse sociale partagée.
6. La reconnaissance que le développement économique et le développement social sont indissociables et que nous travaillons à l'un et l'autre avec autant de ferveur, tout en travaillant à faire l'arrimage entre les deux.

Au fil des expériences de la CDEC, nous croyons fermement qu'il y a au moins quatre (4) conditions **essentielles à la concertation** :

1. Travailler pour la population.
2. S'entendre sur des priorités d'action.
3. Accepter d'être partenaires et de mettre nos efforts en commun.
4. Partager les responsabilités, les incertitudes, les réalisations bonnes et moins bonnes.

La CDEC est un partenaire, un collaborateur et un initiateur de projets au bénéfice de la population. Ces différents rôles s'appliquent aux entreprises d'économie conventionnelle et d'économie sociale, aux organismes communautaires et à tous les autres acteurs susceptibles de contribuer au développement du territoire et de répondre à des besoins de la population.

Les différents rôles exercés par la CDEC en concertation, collaboration et partenariat sont :

1. Leader et mobilisateur
2. Accompagnateur et support en démarrage et en consolidation
3. Initiateur et pro-actif
4. Partie prenante avec d'autres partenaires
5. Développeur de projets, d'événements, de services
6. Coordonnateur de comités, tables, groupe de travail

Partie IV - Employabilité

Nous avons vu précédemment que les clientèles cibles sont les jeunes, les femmes cheffes de familles monoparentales, les communautés culturelles et les personnes vivant une situation d'isolement. Bien que les mesures d'employabilité s'adressent aux clientèles identifiées au tableau 2, une attention particulière est accordée aux clientèles marginalisées en matière d'insertion sociale et d'insertion en emploi. Les services d'Emploi-Québec et des organismes communautaires devraient être considérés comme complémentaires.

4.1 Les ressources du milieu

Les ressources du milieu en matière d'employabilité sont d'une part, les mesures et services du Module Emploi-Québec et d'autre part, le rôle de concertation et de coordination des activités d'employabilité assumé par le Comité d'orientation en employabilité de la CDEC et les services d'aide à l'emploi offerts par les organismes communautaires.

4.1.1 Mission, services, clientèles et structure du Module Emploi-Québec

La mission

La mission d'Emploi-Québec est de susciter l'emploi de la main-d'œuvre disponible, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre, d'améliorer l'offre de main-d'œuvre et d'influer sur la demande de main-d'œuvre de façon à favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail.

Le module Emploi-Québec constitue la porte d'entrée locale pour tous les clients d'Emploi-Québec. Le module offre une série de services directs. Il joue également un rôle de référence auprès des instances régionales ou autres selon les besoins des clients.

Les services

Le module d'Emploi-Québec intervient en vertu de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, de la Loi sur le développement de la formation de la main-d'œuvre, de la Loi sur la sécurité du revenu, de la Loi sur la qualification et la formation professionnelle de la main-d'œuvre et de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail. Les champs d'intervention d'Emploi-Québec comprennent notamment:

- la connaissance et l'information sur le marché du travail;
- le placement ;
- les mesures actives de préparation et d'insertion à l'emploi, de création d'emploi, de maintien et de stabilisation de l'emploi ;
- le soutien au développement de la main-d'œuvre en emploi ;
- le soutien aux régimes d'apprentissage ;
- le reclassement des travailleurs licenciés ;
- la concertation locale et sectorielle pour l'emploi.

La clientèle

Les services du module Emploi-Québec sont destinés à l'ensemble de la main-d'œuvre de son territoire sans distinction de leur statut (en emploi, prestataire de la sécurité du revenu, prestataire de l'assurance-emploi ou sans chèque). Pour remplir son mandat, le module œuvre également auprès des entreprises, des associations et collabore avec ses partenaires afin de répondre aux besoins de ses clientèles.

Liste des services d'Emploi-Québec :

Services universels

Emploi-Québec offrira deux types de services universels. Ces services seront accessibles dans tous les Centres locaux d'emploi (CLE), au fur et à mesure de leur implantation, et ouverts à toutes les clientèles.

- Informations sur le marché du travail
- Placement

Mesures actives

Les différentes mesures de la SQDM, du MES et de DRHC ont été regroupées en douze mesures actives souples « dénormées » et offertes à toutes les clientèles financées à même le Fonds de développement du marché du travail (FDMT).

- Concertation pour l'emploi
- Services d'aide à l'emploi
- Projets de préparation à l'emploi
- Achats de formation
- Soutien individuel à la formation
- Projets de formation axés sur l'emploi
- Subventions salariales d'insertion en emploi
- Soutien au travail autonome
- Aide aux parents pour leurs revenus du travail (APPORT)
- Projet locaux de développement des compétences
- Insertion sociale

Parcours individualisé vers l'insertion, la formation et l'emploi

Le parcours individualisé constitue l'outil privilégié vers l'insertion en emploi, particulièrement pour les personnes à risque de chômage prolongé. Son objectif premier est d'aider les personnes à intégrer le marché du travail le plus rapidement possible dans un emploi convenable.

Autres mesures actives

Des mesures actives liées à d'autres lois font aussi partie du champ d'intervention d'Emploi-Québec. Celles-ci touchent la formation en entreprise, le régime d'apprentissage, l'émission des certificats de qualification dans les métiers réglementés hors construction et le reclassement des travailleurs licenciés collectivement.

4.2 La CDEC et son rôle de concertation auprès des organismes en employabilité

Le comité d'orientation en employabilité de la CDEC est un exemple de ce qui peut être fait lorsque les organismes unissent leurs forces pour des objectifs communs. Les 28 organismes œuvrant en employabilité y participent. Dans les paragraphes suivants, vous trouverez plusieurs constats que la CDEC a pu tirer de cette expérience.

4.2.1 Les services en employabilité

Actuellement des changements surviennent en matière d'employabilité, il est donc difficile de faire un portrait exacte des organismes offrant les services, puisque l'attribution des ressources financières est encore à déterminer. Nous avons tout de même identifié les organismes offrant habituellement des services en employabilité. D'abord précisons qu'il y a 35 organismes qui s'identifient à l'employabilité dans Centre-Nord dont deux (Renaissance Montréal et Buffets Insère-Jeunes) sont des entreprises d'insertion. Les autres offrent des services en employabilité, en pré-employabilité, en formation professionnelle, en entrepreneurship et en création de micro-entreprises, en alternance école – travail, en insertion sociale, en insertion au travail et en insertion scolaire. Certains offrent des services spécifiquement conçus pour les jeunes, les femmes ou les communautés culturelles.

Les organismes du territoire concentrent leurs activités dans les programmes d'insertion en emploi et de préparation à l'emploi (projets d'employabilité et pré-employabilité, formation professionnelle et stage en entreprise).

Les organismes en employabilité développent de plus en plus de créneaux spécifiques. Certains cherchent à se démarquer en renouvelant ou en étendant leurs programmes dans les domaines de l'internet, de la formation aux entreprises (ressources humaines), des services conseils aux OSBL, de l'entrepreneurship (incubateur), des stages professionnels dans le secteur traditionnel (soudure, mécanique, etc.), et en allant chercher des contrats auprès du milieu des affaires et des institutions publiques.

4.3 Caractéristiques de la clientèle

Nous avons déjà mentionné que la population est majoritairement composée de personnes d'origines ethniques autre que canadienne et qu'il y a une diversité culturelle importante qui s'accroît d'année en année. La clientèle desservie est bien sûr le reflet de la population de Centre-Nord. On retrouve une clientèle polarisée; elle est peu scolarisée (sec IV-V ou moins) ou très scolarisée (universitaire). Cette distinction s'applique aussi aux personnes d'origine canadienne. Les personnes moins scolarisées ont besoin notamment d'un perfectionnement ou d'une formation professionnelle. Celles qui sont très scolarisées, si elles font partie de la population immigrante, ont souvent moins de chance de pratiquer dans la profession qu'elles exerçaient si cette profession est régie par un ordre professionnel, car il faut d'abord obtenir la reconnaissance de la formation.

Il est fréquent que les personnes soient unilingues ou encore bilingues mais avec peu de connaissance du français et de l'anglais. De plus, elles ont souvent besoin de cours d'appoint dans leur domaine d'emploi.

Il semble que les problématiques les plus souvent vécues par la clientèle des nouveaux arrivants et les personnes sans emploi sont : le manque d'expériences canadiennes, la non-reconnaissance de leur acquis (équivalence), l'insuffisance de cours de français et la non-reconnaissance des cours d'anglais pour les prestataires de la sécurité du revenu compte tenu du nombre de personnes qui en ont besoin, la difficulté à trouver des entreprises pour prendre des stagiaires et une compréhension limitée de la démarche de recherche d'emploi dans un contexte nord-américain.

4.4 Besoins de formation en fonction des particularités de la clientèle: des services complémentaires à développer

Plusieurs organismes offrent des services en pré-pré employabilité et en pré-employabilité (ou insertion sociale), ainsi qu'en méthode dynamique de recherche d'emploi (MDRE). Cependant, nous pensons qu'il y a lieu de bonifier les services offerts après le MDRE, lorsque la personne est encore en recherche d'emploi, lorsque qu'elle occupe un emploi et lorsque son travail prend fin.

Des démarches ou des formations axées sur le savoir-être et sur l'auto-promotion ou l'auto-marketing de leurs propres compétences amélioreraient leur employabilité.

La mise en place d'activités de réseautage et d'échanges entre les personnes en recherche d'emploi et les représentants d'entreprises disposés à embaucher du personnel ajouterait, sans aucun doute, de la valeur à l'intégration au marché du travail pour la personne qui y participe.

Aussi, l'élargissement du réseau personnel des personnes en recherche d'emploi et des séances d'auto-évaluation participative en groupe viendrait améliorer leur préparation pour intégrer le marché du travail.

Compte tenu des besoins de la clientèle, il y a lieu de développer des volets comme le maintien en emploi, la stabilisation de l'emploi et un réseau structuré de l'ensemble de ces services. Plusieurs organismes en sont conscients, mais le financement par subventions gouvernementales annuelles limite la mise en place de nouveaux services à moyen et long terme. Selon certains, les services en employabilité sont des services de nature « para-gouvernementales », qui devraient être financés par l'État.

4.5 Besoins de formation pour le développement de l'organisme

Il existe des besoins de formation pour le personnel des organismes qui offrent des services en employabilité. Ces besoins sont liés d'une part aux démarches spécifiques en employabilité et d'autre part, aux spécificités de l'intervention interculturelle et en contexte multiethnique. Aussi, de la formation en gestion, en promotion de l'organisme et des

services, en promotion de la main-d'œuvre et en développement de projets seraient appréciées.

Il y a nécessité d'offrir des services d'encadrement, de support et de formation aux OSBL désireux de développer une approche entrepreneuriale afin que l'organisme génère des revenus autonomes. Intégrer un volet entrepreneurship dans le fonctionnement de l'organisme permettrait une plus grande visibilité, le développement et l'expansion des activités de l'organisme.

D'autres formations portant sur le réseautage avec les entreprises qui sont disposées à prendre des stagiaires et une meilleure connaissance de la réalité du travail en entreprise permettraient d'améliorer et de consolider les services offerts à la clientèle.

4.6 Qualités du type d'intervention des organismes en employabilité

- La CDEC et les organismes communautaires du territoire offrent des services d'employabilité de première ligne et de deuxième ligne. Ils ont une approche personnalisée auprès de la clientèle desservie, ce qui permet d'établir une relation de confiance plus facilement avec le client.
- Les personnes qui bénéficient des services ont fait le choix volontaire d'entreprendre une démarche et du rythme auquel ils sont disposés à la faire.
- L'expérience spécifique acquise par la CDEC et les organismes communautaires œuvrant en employabilité constitue une expertise d'intervention à mettre en valeur et à conserver pour des actions spécifiques.
- La formation offerte pour développer l'employabilité des personnes en recherche d'emploi et en réinsertion en emploi répond aux besoins de la clientèle. Elle est donc développée en fonction de leurs besoins et faite sur mesure.

4.7 Contexte des organismes en employabilité

À la recherche de financement stable et de personnel régulier

Bien que certains organismes ont un financement sur plusieurs années ou à confirmer d'une année à l'autre, d'autres vivent un climat d'incertitude financière constant. Cette situation résulte en une recherche de financement annuelle ou aux six mois selon la durée du financement reçu. Comme le financement des OSBL comprend 80% du budget alloué aux ressources humaines, cela a des effets sur la fréquence du changement de personnel. Et ce, en

particulier lorsque le financement de l'organisme est basé sur des programmes d'employabilité dont les critères normés déterminent la durée et le profil de la personne embauchée.

Reconnaissance du double rôle : offre de services et intégration en emploi

Les organismes agissent comme dispensateurs de services et comme lieux d'intégration en emploi. Ce double rôle s'effectue au rythme de la durée du ou des programmes pour lesquels l'organisme ou la personne (selon le programme) sont financés. Lorsque les personnes travaillent dans l'organisme pour une durée limitée, elles sont en formation et en intégration sur le marché du travail. Il y a donc lieu de reconnaître la qualité du type d'intervention et la nature du double rôle qu'assume les organismes.

Le financement stable et adéquat : un outil de reconnaissance de l'expertise des organismes

Lors de séances de focus groupes réalisées par la CDEC au début de l'année 1998, la majorité des organismes présents a exprimé « une certaine lassitude » quant à la tâche combinée, de dispenser leurs services et d'effectuer régulièrement des demandes de financement pour assurer la survie de leur organisme.

Les organismes en employabilité sont complémentaires entre eux et avec les services publics et parapublics. Tous ont leur raison d'être, pourtant cette précarité de financement crée une situation de relative « compétition » entre les OSBL, puisqu'ils font leur demande de financement aux mêmes sources et que les sommes allouées sont insuffisantes pour répondre aux besoins d'un arrondissement aussi défavorisé que Villeray/St-Michel/Parc Extension. Il faudrait se rappeler qu'ils représentent une force vive et offrent des services à la population et une expertise intéressante. Compte tenu de l'ensemble et de la complexité des besoins en matière de services en employabilité dans Centre-Nord on peut se demander si les fonds qui y sont alloués sont suffisants?

4.8 Préoccupations des organismes en employabilité

La situation actuelle concernant l'employabilité suscite des préoccupations importantes. Les principales sont les suivantes:

1. Les personnes ont souvent une formation et une expérience qui ne sont pas reconnues, ce qui implique pour plusieurs un changement de profession.
2. L'approche communautaire des organismes auprès de la clientèle comporte un atout important, elle est adaptée et centrée sur les besoins de la clientèle plutôt que sur l'application des programmes d'employabilité. Toutefois, les organismes

s'interrogent sur la continuité des services qu'ils offrent à la clientèle tant pour la qualité que la quantité de ces services.

3. Dans le contexte des changements actuels, un climat d'incertitude et d'insécurité financière est vécu pas les organismes en employabilité. C'est la survie des services qui est menacée. Ils s'inquiètent donc du manque de financement et des impacts sur l'offre de services offerte à la population.

Partie V – Économie sociale

5.1 Les OSBL et l'économie sociale

Il existe dans l'arrondissement 371 OSBL dont cinq entreprises d'économie sociale. De ce nombre, environ 10% bénéficient actuellement des services de la CDEC.

Les entreprises d'économie sociale correspondent à la volonté de prise en charge développée dans les quartiers. C'est aussi une forme de partenariat issue du milieu qui permet de développer des services répondant aux besoins de la population. Par leur caractère spécifique, les entreprises d'économie sociale représentent une valeur ajoutée dans le développement local et l'amélioration de la qualité de vie des résidants.

Nous avons donc l'occasion avec l'économie sociale, tant par la gestion de fonds que par l'accompagnement et le support dans le développement de projet d'augmenter le nombre d'organismes qui bénéficieraient des services offerts. Une campagne de sensibilisation et de promotion pour le développement de projets d'économie sociale dans l'arrondissement est nécessaire.

Nous pouvons offrir aux OSBL les mêmes services qu'aux entreprises en les adaptant. Une formation adéquate en entrepreneurship et en gestion adaptée aux organismes et à la réalité du financement actuel, permettrait d'améliorer leur situation de manière significative et d'actualiser le potentiel de développement de l'économie sociale. À l'heure actuelle, un débat semble requis "sur la place" de l'économie sociale dans le développement économique communautaire et dans le développement communautaire des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension. Des questionnements se posent quant à la façon dont l'état s'adaptera au développement communautaire, dans la manière de développer les ressources et les services à la clientèle pour répondre aux besoins locaux, que ce soit en économie sociale ou en développement communautaire.

La manière même de transiger avec l'État est appelée à se transformer de plus en plus en une relation de type << affaires >>. La plupart des responsables des OSBL sont issus d'une formation en science humaine, en conséquence il apparaît important qu'ils développent un langage et une culture entrepreneuriale sociale. Il est donc essentiel que les organismes

s'approprient les outils et le savoir-faire entrepreneuriaux et qu'ils les transforment en une vision intégrée de développement économique communautaire.

5.2 Le contexte général et les perspectives de développement

Neuf créneaux sont retenus dans le cadre du fonds de l'économie sociale :

Services de garde

Un réseau de garde comprenant les centres de garde-répits et d'halte-garderies est à développer de manière à permettre aux parents d'avoir accès à des services de garde. Les Centres de la Petite Enfance sont considérés comme un service d'infrastructure de base.

Environnement

Le secteur du recyclage et de la récupération devrait faire l'objet d'une attention particulière. C'est un créneau pour lequel le potentiel de développement peut s'étendre sur plusieurs années. L'émergence d'entreprises d'économie sociale dans ce secteur est le résultat du travail amorcé par les organismes à travers l'éducation populaire depuis longtemps.

Services aux personnes âgées

Au cours des prochaines décennies, le Québec fera face à une augmentation sans précédent du vieillissement de sa population. Le développement d'activités économiques reliées à la clientèle des personnes âgées est à prévoir. Des services particuliers répondant aux nouveaux besoins des personnes âgées, tant pour ceux qui ont une capacité de payer que pour ceux qui ont une capacité moindre de les payer, pourraient faire l'objet de projets.

Soutien éducatif communautaire

Comme dans l'arrondissement on retrouve un taux croissant de décrochage scolaire, il y a nécessité de développer des projets reliés à cette problématique. Actuellement, le milieu scolaire n'arrive pas à répondre à l'augmentation des besoins signifiés par les parents et les enfants. Par contre, les organismes pourraient offrir des services adaptés à la réalité locale et accessibles à tous.

Alimentation

La pauvreté étant très présente dans l'arrondissement, un besoin essentiel tel que se nourrir est une priorité locale. Des projets de cuisines collectives, de services de traiteur, de cafétérias communautaires, de marchés publics et de préparation et de distribution de plats cuisinés auprès des clientèles défavorisées s'inscrivent déjà dans les priorités locales des trois quartiers de l'arrondissement.

Culture

La mise en valeur des différentes cultures de l'arrondissement et de leurs patrimoines culturels, le développement d'outils culturels promotionnels, le support aux artistes et à la relève artistique, ainsi que la valorisation de la culture locale sont des priorités locales qui émergent et contribuent au développement de l'identité de quartier. La culture comporte un caractère éducatif, formateur de l'histoire, des diverses formes d'arts visuelle, écrite, musicale, artisanale et de spectacle. Elle permet de nous initier aux spécificités culturelles de chacune des communautés ethniques. Elle joue même un rôle important dans l'intégration des nouveaux arrivants en servant de moyen d'insertion sociale ou d'insertion en emploi lorsqu'ils participent à un événement de nature culturelle.

Récrétourisme et récréoculturel

Le développement culturel et touristique local permet de mettre en valeur les quartiers et peut contribuer à améliorer le sentiment d'appartenance des résidents. Il peut valoriser et promouvoir les spécificités des communautés culturelles et dynamiser les activités autour d'un ou des pôles d'attraction qui pourront offrir des divertissements de qualité pour les familles. Il peut aussi contribuer au développement d'activités d'animation, de services et d'équipements collectifs.

Habitation et hébergement

L'habitation à caractère social dans les quartiers défavorisés est un besoin essentiel, qu'il s'agisse de coopératives ou d'OSBL pour répondre aux besoins spécifiques des différentes clientèles. En effet, ils sont plus accessibles financièrement, le coût du logement étant déterminé en fonction du revenu et du programme de supplément au logement et non en fonction du marché de l'habitation. Des entreprises offrant des services reliés soit à l'habitation, soit à la clientèle qui y habite font également partie des possibilités de projets d'économie sociale.

Services à la communauté

La création de nouveaux services et l'amélioration de services existants qui s'adressent à l'ensemble de la communauté, ou à un groupe défavorisé, ou encore toute initiative permettant d'améliorer les conditions de vie de la population sont invités à développer des projets d'économie sociale. Ainsi, le soutien aux familles, aux enfants, aux adolescents et aux personnes démunies représente un créneau où des besoins restent à combler.

5.3 Les entreprises collectives et coopératives

Inventaire des entreprises collectives et coopératives

Il y a trois coopératives de travail, 1 coopérative de consommation, 19 coopératives d'habitation, 11 caisses populaires Desjardins, 2 caisses d'économie Desjardins et 3 Coopératives Jeunesse de services ²³ qui ont leurs activités dans l'arrondissement (Annexe X).

Quatre projets d'entreprises sont en phase de démarrage dans Centre-Nord soient; la coopérative de travail en animation et confection de marionnettes, la coopérative de travail en hébergement pour personnes âgées, la coopérative de travail en service de communication sur l'Internet et la coopérative de solidarité dont le créneau est la consommation (alimentation).

Population visée

Selon la Chaire de recherche en coopération Guy-Bernier, la formule coopérative rejoint plus facilement une clientèle âgée entre 35 et 45 ans. Un effort devrait être investi pour tenter de rejoindre plus spécifiquement cette clientèle.

Les jeunes adultes qui ont expérimenté la Coopérative jeunesse de services (CJS), alors qu'ils avaient 14 à 17 ans, sont actuellement absents des projets d'entreprises coopératives. Il s'agit d'une clientèle déjà sensibilisée à cette formule qui pourrait être intéressée à démarrer une coopérative de travail.

Besoins en formation

Les personnes membres des coopératives de travail en démarrage ont besoin de formation en gestion coopérative, de support en gestion et en développement de la vie associative. Une fois la coopérative démarrée, les coopérateurs ont besoin de support en gestion, de formation en gestion stratégique financière et en marketing.

²³ Il y a une CJS dans chacun des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension.

Le grand constat que nous pouvons tirer de l'expérience à la CDEC Centre-Nord, est le manque d'expérience en << affaires >> des personnes qui démarrent une coopérative de travail, le peu d'expériences coopératives et une méconnaissance de la forme coopérative.

Partie VI - Les sources de financement

6.1 Les différents fonds disponibles dans l'arrondissement

Besoins en financement

On peut identifier deux principaux types de besoins pour une entreprise. Les besoins reliés aux opérations courantes qu'on doit régler à court terme et les besoins reliés aux phases d'évolution dont le démarrage, l'expansion et le redressement.

Les fonds privés

Dans Centre-Nord, il semble que les promoteurs de projet d'entreprise bénéficient des services financiers nécessaires. Même si les organismes dispensateurs de fonds sont souvent à l'extérieur de l'arrondissement, ils sont tous accessibles.

Parmi les sources de fonds on retrouve la mise de fonds des promoteurs, les fonds provenant de parents ou d'amis (love money), les petits investisseurs participant de façon minoritaire ou silencieuse, les professionnels (notaires, avocat et c.a..) à la recherche d'opportunités pour eux ou pour le compte de clients, le propriétaire louant le local à l'entreprise, les fournisseurs, les petites sociétés privées de prêt ou d'investissement et les fondations.

Les fonds gouvernementaux et para-gouvernementaux

Les interventions de financement gouvernementales et para-gouvernementales sont nombreuses et diversifiées. Il existe des fonds pour plusieurs secteurs que ce soit agricole, agro-alimentaire, manufacturier de pointe, mode ou culture. Cependant, les secteurs de la restauration et du commerce de détail qui représentent 16% des emplois de l'arrondissement ne sont pas admissibles à la plupart des sources de financement.

Habituellement, les méthodes utilisées pour aider les promoteurs et les PME sont : les subventions, les prêts, les garanties de prêt, l'investissement direct et indirect et les outils fiscaux.

6.2 Les fonds communément utilisés dans l'arrondissement

Les fonds (Annexe XI) les plus utilisés dans Centre-Nord le sont en fonction de la clientèle. Il existe plusieurs programmes s'adressant spécifiquement aux jeunes entrepreneurs, aux chômeurs, aux assistés sociaux et aux personnes sans prestation, aux communautés culturelles et enfin, aux entreprises des secteurs d'activités dynamiques et au démarrage d'entreprises.

Plusieurs fonds sont disponibles sur le territoire de Centre-Nord. La CDEC gère le Fonds d'économie sociale (FES) (annexe XII), le Fonds d'investissement local (FLI) (annexe XIII), le Fonds de développement emploi Montréal (FDEM), la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) et le programme Cercles d'emprunt. La CDEC Centre-Nord mandate le point de service du CEIM – Centre-Nord pour offrir les services de formation et de support individuel du programme Soutien au travail autonome (STA) et du programme Jeunes promoteurs.

Emploi-Québec a le Fonds de développement du marché du travail (FDMT) et gère le Fonds de lutte contre la pauvreté. Le FDMT comprend les mesures et programmes offerts aux prestataires de la sécurité du revenu, aux entreprises incluant la formation relié au 1% de la masse salariale et aux organismes mandatés pour offrir des services en employabilité.

Plusieurs fonds disponibles dans l'arrondissement servent à allouer des subventions, permettant à des organismes d'offrir des services à la population ou à des entreprises dans le cadre de l'insertion en emploi ou de la formation. Les subventions sont parfois à la personne, parfois à l'organisme ou à l'entreprise.

Les prêts sont offerts dans le cadre du démarrage, de la consolidation ou de l'expansion d'une entreprise. Les programmes Jeunes promoteurs et Soutien au travail autonome sont des mesures qui viennent en aide à la personne qui démarre son entreprise.

Tableau 22 - Les Fonds, les montants disponibles et leurs modes de financement.

Fonds	Montant disponibles dans l'arrondissement	Mode de financement
FES	350 257\$	subvention
FLI	350 257\$	Prêt
FDMT ²⁴		Mesures, programmes, subvention
SOLIDE	500 000\$	prêt
FDEM	Environ 1M\$ pour Montréal	prêt
Fonds de lutte contre la pauvreté	Plafond de 250 000\$ par organisme	subvention
STA	276\$/sem. sur 52 sem., max. 65 pers.	allocation
Jeunes promoteurs	48 000\$	subvention
Cercles d'emprunt	1 000\$ à 2 000\$	prêt
Mesures fédérales		prestation
FAMO ou FAQD	421 872\$ ²⁵	subvention

²⁴ Le montant du FDMT pour l'année 1999-2000 n'est pas encore déterminé.

6.3 Financement pour les travailleurs autonomes

Depuis 1993, il existe deux programmes dans Centre-Nord qui offrent des services aux travailleurs autonomes : Soutien aux travailleurs autonomes (STA) et Jeunes promoteurs. Le programme Soutien aux Travailleurs Autonomes a offert une formation de démarrage en entreprises à 263 travailleurs autonomes de Centre-Nord de 1993 à 1998. La majorité (71%) des personnes qui ont bénéficiées de cette formation sont de Villeray, 21% de St-Michel et 8% de Parc Extension. Les secteurs d'activités de ces entreprises sont principalement dans les services aux entreprises, les services en santé et services sociaux, la communication, le commerce de détail et la restauration.

Le programme Jeunes Promoteurs quant à lui, permet chaque année à 6 ou 7 entreprises en démarrage de disposer d'un financement pour un total de 48 000\$ par année.

Le programme entrepreneurship pour les communautés culturelles a également permis d'organiser des ateliers de sensibilisation auprès des membres des communautés culturelles, des sessions d'information et des interventions d'accompagnement entre 1995 et 1999. Au cours de la dernière année, 13 entrepreneurs sur les 57 ont démarré en affaires ou ont consolidé leurs entreprises.

6.4 Adéquation entre les besoins des différents types de clientèles et les fonds disponibles: une approche intégrée

Dans le cadre de la gestion de fonds, la CDEC prône une approche globale et intégrée relative au financement des OSBL et des entreprises qui se développent sur le territoire. L'ensemble des FONDS disponibles (voir l'annexe XIV) devra constituer un éventail de possibilités et de choix complémentaires. Cette approche s'applique aussi dans le processus d'analyse et d'accompagnement des projets. Ce qui permettra de s'assurer que les projets en démarrage et ceux existants accèdent le plus rapidement possible à un financement adéquat et que leur demande soit acheminée à la bonne source de financement.

6.5 Insuffisance de fonds

Compte tenu de l'ampleur des besoins existants dans un arrondissement très défavorisé comme Centre-Nord, il n'y a pas suffisamment de fonds pour parvenir à offrir tous les services et financer les projets répondant à des besoins spécifiques. L'expérience de la gestion du fonds d'adaptation de la main-d'oeuvre (FAMO) qui est un fonds alloué par Emploi-Québec aux quartiers défavorisés, démontre que l'enveloppe budgétaire est insuffisante. Chaque année, la CDEC reçoit beaucoup de projets qui ne peuvent être financés. Cette situation limite les possibilités de développement des services à la population.

²⁵ Le montant du FAMO est celui de l'année 1998-1999. Le montant et l'appellation du Fonds ne sont pas encore fixé pour l'année 1999-2000.

Partie VII – Les orientations, les objectifs, les priorités d'intervention, les stratégies et les moyens d'action

Orientation 1

Développer en concertation avec les différents acteurs de la région une connaissance approfondie des forces en présence et une vision commune du développement de la région

- 1.1 Connaissance et portrait de la région
- 1.2 Concertation et animation du milieu

Orientation 2

Adapter l'ensemble des interventions aux spécificités et aux dynamiques des quartiers Villeray, St-Michel et Parc Extension.

Orientation 3

Mobiliser dans un effort collectif de développement de la région, les forces des communautés ethnoculturelles.

Orientation 4

Développer des actions favorisant la création et la croissance des entreprises d'économie sociale et d'économie conventionnelle.

Orientation 5

Développer des actions favorisant le développement de la main-d'œuvre, la création d'emplois et le maintien en emploi des personnes.

Orientation 1	
Développer en concertation avec les différents acteurs de la région une connaissance approfondie des forces en présence et une vision commune du développement de la région.	
<p>1.1 Connaissance et portrait de la région.</p> <p>Le portrait de la réalité socio-économique de la région a permis de dégager les caractéristiques de la population et l'activité économique de Centre-Nord, nous dévoilant l'état de pauvreté des résidents. Ce portrait a aussi révélé la présence de nombreux acteurs qui oeuvrent au développement socio-économique de la collectivité et le potentiel de leurs actions.</p> <p>Considérant qu'une meilleure connaissance de la population, des entreprises et de l'ensemble des organismes en présence dans la région est essentiel au développement socio-économique du territoire, nous croyons nécessaire d'approfondir ces éléments. Cela nous permettra de bien cerner les besoins de la population et d'identifier les forces économiques de Centre-Nord, et ainsi, favoriser l'émergence d'idées novatrices au service du développement local.</p>	Objectifs
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approfondir la connaissance des besoins de la population de la région. 2. Acquérir une meilleure connaissance des différents acteurs du développement local. 3. Reconnaître et mettre en valeur la complémentarité des organisations sans but lucratif, publiques, parapubliques et privées présentes dans la région. 4. Analyser le potentiel de développement, d'arrimage et de créneaux complémentaires aux services existants.
	Priorités d'intervention
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actualiser les données relatives au portrait de la réalité socio-économique de la région.
	Stratégies
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les acteurs et les instances concernés sur la réalité socio-économique de Centre-Nord. 2. Mobiliser les différents acteurs socio-économiques autour des priorités d'intervention, des stratégies et des moyens d'action arrimés à la réalité de Centre-Nord. 3. Procéder à une reconnaissance des problématiques communes des trois quartiers composant la région.
	Moyens d'action
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser des recherches – actions. 2. Élaborer des outils, des moyens et des mécanismes de collecte de données. 3. Inventorier les services offerts, les acteurs, les secteurs d'intervention et les clientèles desservies de la région en fonction de leurs besoins.

Orientation 1	
Développer en concertation avec les différents acteurs de la région une connaissance approfondie des forces en présence et une vision commune du développement de la région.	
<p>1.2 Concertation et animation du milieu</p> <p>Afin de créer une meilleure synergie entre les acteurs, les tables de concertation et les regroupements, nous favorisons une vision commune de la région.</p> <p>De plus, afin de rendre l'information accessible à tous et éviter les dédoublements, il nous apparaît essentiel de créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mécanisme d'échange de l'information entre les différents acteurs; - et un mécanisme d'échange des résultats obtenus par les différents acteurs. <p>Enfin, il convient de déployer des efforts pour s'assurer que l'État continue à financer les OSBL oeuvrant auprès des populations défavorisées.</p>	Objectifs
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer une vision commune des problématiques de la région et développer en partenariat des projets conjoints. 2. S'assurer de la concertation sur la base du partenariat avec le plus d'acteurs possibles des milieux communautaire, public, parapublic et privé. 3. Renforcer l'implication et la participation des acteurs sur les tables de concertation locales.
	Priorités d'intervention
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer des « ponts » entre les différentes instances de concertation de quartier. 2. Créer des « ponts » entre les différents acteurs et partenaires de la région. 3. Centraliser l'information reliée au développement local afin de pouvoir mieux la diffuser et la partager.
	Stratégies
	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'adjoindre de nouveaux partenaires à la concertation dans le cadre d'une vision de la région. 2. Faire valoir la plus value et les avantages de la concertation dans des projets où ce moyen est à privilégier. 3. Favoriser le partage, par les acteurs du milieu, de toute information et documentation pouvant intéresser les autres acteurs des quartiers ou de la région.
	Moyens d'action
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Solliciter les acteurs les moins présents dans la concertation pour qu'ils s'adjoignent aux tables de concertation existantes. 2. Faire état de la situation de la concertation dans la région. 3. Créer des outils de diffusion de l'information pour rejoindre le plus de partenaires possibles. 4. Faire des représentations pour que l'État continue à financer les OSBL et les services offerts à la population défavorisée.

Orientation 2	
Adapter l'ensemble des interventions aux spécificités et aux dynamiques des quartiers Villera y, St-Michel et Parc Extension.	
<p>La région comprends trois quartiers qui se reconnaissent des similitudes.</p> <p>Cependant, il est important de préciser les spécificités de chacun compte tenu du profil de leurs populations, du dynamisme des acteurs et des priorités respectives des quartiers.</p> <p>Il s'agira également de reconnaître le potentiel des ressources spécifiques des quartiers au profit du développement local.</p>	Objectifs
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en valeur les particularités, le potentiel et les modes relationnels propres à chacun des quartiers Villera y, St-Michel et Parc Extension.
	Priorités d'intervention
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les particularités de chacun des quartiers relativement aux ressources existantes et aux besoins, et ce avec les acteurs concernés. 2. Promouvoir l'utilisation des ressources de chacun des quartiers. 3. Développer des nouveaux services et bonifier les ressources existantes. 4. Développer le sentiment d'appartenance à la région.
	Stratégies
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser les acteurs autour des enjeux et priorités propres aux quartiers. 2. Optimiser l'utilisation des ressources, des services et des équipements. 3. Développer les ressources, les services et les équipements additionnels en fonction des besoins.
	Moyens d'action
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer des événements, des activités et des journées thématiques mettant en présence, dans chacun des quartiers, les acteurs socio-économiques. 2. Informer les différentes clientèles sur les ressources, les services et les équipements existants. 3. Mettre sur pied des projets visant à combler les besoins identifiés et trouver les sources de financement appropriées.

Orientation 3	
Mobiliser dans un effort collectif de développement de la région, les forces des communautés ethnoculturelles.	
<p>Compte tenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que la population de Centre-Nord est composée majoritairement de personnes issues des communautés culturelles; - Qu'un nombre important d'organismes oeuvrent auprès de la clientèle multi-ethnique; - Que cette diversité culturelle est une richesse pour le développement social, culturel et économique. <p>Nous croyons important de mettre en valeur cette richesse et de susciter la participation des diverses communautés ethnoculturelles dans un effort collectif de développement de la région.</p>	Objectifs
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître la diversité ethnoculturelle comme un enrichissement à la région sur les plans culturel, social et économique. 2. Promouvoir la participation des diverses communautés ethnoculturelles à l'effort collectif de développement de la région.
	Priorités d'intervention
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les différentes communautés ethnoculturelles et leurs caractéristiques ainsi que leur apport au développement local. 2. Développer le sentiment d'appartenance à la région.
	Stratégies
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître les contributions réelles et potentielles des communautés ethnoculturelles au développement économique, social et culturel. 2. Favoriser la participation des acteurs ethnoculturels aux projets et activités liés à des enjeux communs. 3. Mettre en valeur les entreprises, les services et les produits reliés aux communautés culturelles.
	Moyens d'action
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser de l'information à travers les médias ethniques (<i>radio, télévision, revues, magazines, outils de communication des divers acteurs</i>), locaux et régionaux. 2. Réaliser un programme d'activités de sensibilisation à l'interculturel à l'intention des différentes communautés culturelles.

Orientation 4

Développer des actions favorisant la création et la croissance d'entreprises d'économie sociale et d'économie conventionnelle.

<p>Compte tenu de la situation du marché du travail, du potentiel de développement des entreprises et du nombre de personnes sans emploi dans Centre-Nord, il apparaît important de miser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le potentiel entrepreneurial des résidents de la région et - sur le potentiel de développement des entreprises existantes <p>Les entreprises conventionnelles, d'économie sociale et les OSBL sont tous créateurs d'emplois. Ils ont potentiellement besoin de services dans le cadre de leurs activités.</p> <p>De plus, afin de maximiser le développement de l'emploi local, il est opportun de miser sur la création de nouveaux projets d'affaires et d'entreprises rentables.</p>	<p style="text-align: center;">Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser la création, le développement et la consolidation des entreprises de la région. 2. Susciter des projets répondant aux besoins identifiés dans la région. 3. Promouvoir la culture d'économie sociale auprès des OSBL. 4. Sensibiliser les entreprises conventionnelles à la dimension sociale du développement local. 5. Assurer l'accessibilité au financement pour les promoteurs ayant des projets admissibles aux fonds gérés par la CDEC.
	<p style="text-align: center;">Priorités d'intervention</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intervenir auprès des entreprises les plus représentées dans la région soient; l'habillement, le commerce de détail, le meuble, l'imprimerie et l'édition, les activités et services culturels, le commerce de détail et de gros, le commerce traditionnel et artisanal, la construction, l'environnement, l'informatique et les travailleurs autonomes. 2. Intervenir auprès des travailleurs autonomes et des entreprises en difficulté, en phase de développement, de consolidation et d'expansion. 3. Promouvoir et développer l'entrepreneuriat conventionnel, communautaire et d'économie sociale. 4. Susciter et soutenir des projets structurants et des pôles de développement.

Orientation 4

Développer des actions favorisant la création et la croissance d'entreprises d'économie sociale et d'économie conventionnelle.

Stratégies

1. Sensibiliser les entrepreneurs à l'existence des services disponibles.
2. Consolider les secteurs manufacturiers et revitaliser les artères commerciales.
3. Identifier les créneaux complémentaires en fonction du potentiel de développement de la région.
4. Supporter les travailleurs autonomes et les entreprises selon les besoins.
5. Favoriser le réseautage et le maillage des travailleurs autonomes et des micro-entreprises.
6. Mobiliser les secteurs susceptibles d'être impliqués pour appuyer un projet d'entreprise.

Moyens d'action

1. Offrir des services conseils, de la formation, du financement, de l'accompagnement et des activités de réseautage/maillage aux travailleurs autonomes, aux entreprises en démarrage et aux entreprises existantes.
2. Sonder les entreprises (OBL et OSBL inclus) pour connaître leurs besoins et développer des services appropriés.
3. Promouvoir auprès des entreprises l'embauche de la main-d'œuvre locale.
4. Offrir la formation et le soutien au démarrage des projets, notamment pour les projets structurants.

Orientation 5

Développer des actions favorisant le développement de la main-d'œuvre, la création d'emplois et le maintien en emploi des personnes.

<p>Le nombre élevé de prestataires d'assurance-emploi et de la sécurité du revenu, nous indique que l'appauvrissement socio-économique de la population de Centre-Nord est attribuable à l'absence de revenu de travail.</p> <p>Il nous apparaît donc essentiel de travailler à développer l'employabilité des personnes et de s'assurer que des services adéquats leur sont accessibles.</p>	<h4>Objectifs</h4>
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser et soutenir le développement de la main-d'œuvre. 2. Faire des représentations pour que l'État continue à financer les OSBL et les services offerts à la population défavorisée.
	<h4>Priorités d'intervention</h4>
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intervenir auprès des nouveaux arrivants, des communautés culturelles, des femmes cheffes de familles monoparentales, des jeunes, des personnes en situation d'isolement social, et des décrocheurs scolaires. 2. Renforcer les services offerts en employabilité, bonifier les services pour le maintien en emploi et faire la promotion de la main-d'oeuvre auprès des entreprises locales. 3. Favoriser à la consolidation des organismes communautaires afin d'assurer la continuité des activités et des services offerts à la population. 4. Reconnaître les priorités déjà identifiées par les organismes en employabilité.

Priorités locales en matière d'employabilité

Rôle aviseur du comité des partenaires du CLD auprès du CLE St-Michel

1. Fournir suffisamment de services adéquats aux personnes.
2. Assurer une continuité des services pour la clientèle en employabilité et développer de nouveaux services aux clients, aux organismes et aux entreprises.
3. Analyser les services offerts et les besoins en employabilité.
4. Offrir une démarche d'orientation professionnelle comme moyen de cibler adéquatement les besoins de la clientèle et de bien déterminer le cheminement à suivre dans le parcours d'intégration en emploi.
5. Reconnaître l'expertise des organismes œuvrant en employabilité auprès des clientèles défavorisées et marginalisées.
6. Sensibiliser les entreprises à l'embauche de la main-d'œuvre défavorisée des groupes cibles identifiés précédemment.
7. Renforcer le suivi et l'encadrement des personnes en processus d'intégration à l'emploi, en favorisant ainsi de meilleurs résultats quant au maintien en emploi.

Orientation 5

Développer des actions favorisant le développement de la main-d'œuvre, la création d'emplois et le maintien en emploi des personnes.

	<p>Priorités locales en matière d'employabilité (suite) <i>Rôle aviseur du comité des partenaires du CLD auprès du CLE St-Michel</i></p> <ol style="list-style-type: none">8. Susciter la concertation et le réseautage des organismes offrant des services en employabilité afin d'assurer une complémentarité des services dans la région. Promouvoir un partenariat efficace qui permet de mieux diagnostiquer les besoins locaux. Recommander des services appropriés et développer des projets structurants.9. Maintenir un budget adéquat pour les initiatives locales de développement de l'employabilité et de l'emploi.10. Maintenir le budget alloué aux services en employabilité du Carrefour Jeunesse Emploi et le mettre à la disposition des groupes offrant déjà des services en employabilité pour les jeunes sans créer de nouvelle structure.11. Assurer la complémentarité des services offerts par les organismes communautaires, le CLE et la CDÉC.12. Offrir des services adaptés aux nouveaux arrivants, aux communautés culturelles, aux femmes cheffes de familles monoparentales, aux jeunes, aux personnes en situation d'isolement social, et aux décrocheurs scolaires. <p style="text-align: center;">Stratégies</p> <ol style="list-style-type: none">1. Consolider les services existants répondant aux besoins des clientèles.2. Développer des actions particulières pour les groupes défavorisés en partenariat avec les organismes d'employabilité, les institutions de formation et les entreprises.3. Susciter la mobilité de la main-d'œuvre locale.4. Voir au maintien et à la bonification des budgets alloués aux projets de développement de l'employabilité.
--	--

Orientation 5

Développer des actions favorisant le développement de la main-d'œuvre, la création d'emplois et le maintien en emploi des personnes.

Moyens d'action

1. Offrir un support aux organismes qui desservent la clientèle.
2. Réserver une partie des budgets pour le développement de projets innovateurs ou expérimentaux.
3. Favoriser l'offre de services en alphabétisation et en francisation, ainsi que l'amélioration du niveau de scolarité et des compétences professionnelles.
4. Bonifier les services d'orientation professionnelle offerts dans la région.
5. Promouvoir la main-d'œuvre locale auprès des entreprises de la région de Montréal.
6. Susciter la concertation et le réseautage entre les différents organismes offrant des services en employabilité, pour s'assurer de la complémentarité des services offerts et de la couverture de l'ensemble des besoins.
7. Faire des représentations et sensibiliser les décideurs aux priorités et réalités de la région.
8. Diffuser l'information sur l'ensemble des fonds locaux disponibles aux organismes du territoire.
9. Offrir des services d'accompagnement relatifs à l'élaboration et à la présentation de projet, des conseils d'évaluation et d'analyse qui sont des facteurs importants d'obtention de financement.

Bibliographie

Ariba, Ben et Sylvie Labelle, *Étude sur l'entrepreneurship*, étude réalisée pour le Service de développement économique, Ville de Montréal, 1997, 18 p.

Carrefour Jeunesse emploi de l'arrondissement Centre-Nord, *Une réalité communautaire à concrétiser : données, analyse et propositions*, Montréal, 1998, 103 p.

Chaire de tourisme UQAM, *Étude d'opportunité pour le développement récréo-touristique du quartier Villeray*, Montréal, 1998, 36 p.

CDEC Centre-Nord, *De la dépendance au partenariat*, Montréal, 1998, ?p.

CDEC Centre-Nord, *Entrepreneurship, communautés culturelles*, Montréal, 1998, 29 p.

CDEC Centre-Nord, *Projet sur les artères commerciales*, Montréal, 1994, 12 p.

CDEC Centre-Nord, *Orientations stratégiques 1996-1999*, Montréal, 1996, 17 p.

CDEC Centre-Nord, *Mémoire sur la politique de développement communautaire de la ville de Montréal*, Montréal, 1994, 5 p.

CDEC/CLAM, *Projet pilote d'entrepreneurship et de travail autonome pour les communautés culturelles*, 1998.

Comité de développement local de Villeray, *Rapport du Comité ad hoc sur le PLACÉE*, Montréal, 1998, 3 p.

Comité d'orientation, *Proposition concernant l'avenir du chantier de l'économie sociale*, 1998, 8 p.

Commission scolaire de Montréal, *Prenez le temps d'apprendre*, Éducation des adultes 1998-1999, Montréal, 1998, 16p.

Conseil Communautaire Solidarités Villeray, *Forum sur le développement local de Villeray*, Document synthèse, Montréal, 1998, 28 p.

Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, *Plan stratégique. Région Île de Montréal 1995-2000*, Montréal, 1994, 97 p.

Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, *Plan stratégique. Développement social de l'Île de Montréal*, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, Groupe des partenaires, 1998, 40 p.

Conseil régional de l'environnement de Montréal, *Développement durable*, dîner-conférence sur le développement durable, tenu à Montréal, novembre 1998.

Direction régionale de la planification et du partenariat d'Emploi Québec, *Problématique du marché du travail montréalais*, fiches synthèses, 1998.

Dumont, Johanne, *L'entrepreneurship au féminin : état de la situation et perspectives*, Secrétariat au développement des régions, Montérégie, 1997, 48 p.

Evoy Lance, *L'Association communautaire d'emprunt de Montréal et les partenariats sociaux*, Caledon institute of social policy, Ottawa, février 1997, 8 p.

Entente-cadre de développement de la région de l'Île de Montréal, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal et Gouvernement du Québec, 7 avril 1995, 11 p.

Entente, Gouvernement du Québec, Ville de Montréal, CLD Montréal, 1998, 14 p.

Forum sur le développement local, *Villeray. Portrait de quartier*. Montréal, 1997, 34 p.

Les Cercles d'emprunt de Montréal, *Le programme des Cercles d'emprunt au Québec*, Montréal, 1996, 18 p.

Ministère de l'éducation du Québec, *L'alphabétisation au Québec*, Rapport provincial déposé à la Conférence provinciale et territoriale en alphabétisation, 1998, Québec.

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Entreprendre au féminin*, Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, gouvernement du Québec, 1998, 40 p.

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Le rendez-vous 92 du commerce de détail*, Laval, mars 1992, gouvernement du Québec, 159 p.

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et Cogem, *Profil économique de la région de Montréal (06)*, gouvernement du Québec, 1996, 76 p.

Ministère des régions, *Conjuguer l'économie et le social*, document d'information à l'intention des centres locaux de développement, gouvernement du Québec, 1998, 56 p.

Parc Extension Quartier en santé, *Portrait du quartier Parc Extension*, Montréal, 1993, 30 p.

P.A.R.I. Saint-Michel, *La carrière Francon, un potentiel se découvre*, Montréal, 1994, 59 p.

Recensement des établissements et de l'emploi à Montréal (REEM), *Le profil de l'emploi à Montréal en 1996*.

Regroupement en aménagement de Parc Extension, *Plan d'aménagement et de développement du quartier Parc Extension*, Montréal, 1993, 57 p.

SAJE Île de Montréal, *Une mission irremplaçable Des résultats inégalables*, 1998, 22 p.

Secrétariat à la concertation, *L'emploi : Travaillons-y ensemble!*, gouvernement du Québec, 10 p.

Secrétariat au développement des régions, *Politique de soutien au développement local et régional*, gouvernement du Québec, 1997, 51 p.

Service du développement économique, *Objectifs 1998*, Ville de Montréal, 1998, 58 p.

SQDM, *Diagnostic sur le travail autonome*, version synthèse, 1997

Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, Ottawa, 1997, 490 p.

Ville de Montréal, *L'aménagement du site de l'ancienne carrière Miron. Un grand projet d'urbanisme*, Montréal, 1989, 31 p.

Ville de Montréal, *Profils socio-économiques. Régions administrative ou arrondissement. Villeray – St-Michel – Parc Extension (02)*. Montréal, 1998, 12 p.

Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme. Plan directeur de l'arrondissement Villeray – St-Michel – Parc Extension*. Montréal, 1992, 61 p.

Vivre Saint-Michel en santé, *Coup d'œil sur Saint-Michel*, Montréal, 1996, 57 p.

Vivre Saint-Michel en santé, *Une vision du quartier*, Montréal, 1991, 29 p.